

# BULLETIN MUNICIPAL

## Commune de

### Moissac Vallée Française



Après la commémoration du 08 mai 1945,  
le désormais traditionnel repas de la commune  
a été un bon moment de convivialité.  
Un arbre (cognassier) a été planté dans la cour de la Mairie  
par les nouvelles recrues de l'équipe municipale.

Dans le souci de faire circuler **plus rapidement** les **informations**  
concernant la commune,  
les **comptes-rendus** des conseils municipaux sont désormais **affichés**  
au fur et à mesure de leur rédaction,  
**à l'affichoir de St-Roman** (en face du terrain de jeux),  
**AVANT** leur parution dans le bulletin municipal.  
Bien entendu, ces comptes-rendus sont également consultables  
sur le site de la Mairie de Moissac.

Retrouvez le bulletin municipal, ainsi que toute l'actualité de la Commune et de ses environs,  
sur le site internet :

<http://pagesperso-orange.fr/Mairie.Moissac-VF/>

## EDITORIAL

Lors des élections municipales de mars, toute la population s'est mobilisée pour élire le nouveau conseil municipal. Vous avez apporté vos suffrages à l'équipe renouvelée que j'ai le plaisir de mener. C'est donc dans la confiance que s'inscrit ce nouveau mandat. Au nom du Conseil Municipal, je vous en remercie.

Ce dernier s'est mis au travail immédiatement, a organisé son fonctionnement afin de répondre au mieux aux questions que vous vous posez et réfléchir aux nouvelles actions à mener.

Afin d'y parvenir, le Conseil Municipal saura s'attacher aussi les compétences des personnes qui souhaiteraient apporter leur pierre à l'édifice.

Le 25 mai prochain, nous allons devoir nous exprimer à nouveau et élire nos représentants à la commission européenne. Depuis 64 années, l'Europe se construit : la Communauté économique du Charbon et de l'acier (énergie), le Marché Commun (libres échanges économiques), la Politique Agricole Commune (PAC), la monnaie unique (euro) etc. Toutes ces réalisations ont permis de traverser la seconde partie du XXème siècle et le début du XXIème, et surtout permis aux peuples de voyager, se connaître, se respecter, se parler, se comprendre ...

Le contre exemple fourni ces derniers temps en Ukraine où par la force, l'union se réalise avec toutes les conséquences futures sur ces territoires.

Alors, ne nous replions pas sur nous-même et conservons l'esprit qui anima nos aînés après le grand désastre que furent la seconde guerre mondiale et tous les conflits du XXème siècle. .

Que la Commune vive et vive l'Europe.

Pierre Fesquet.

## **Conseil Municipal**

### **JEUDI 23 JANVIER 2014**

**Présents :** Monsieur Pierre FESQUET, Maire

Mesdames : Sylvie JULLIAN-CHAMBOULEYRON, Christine LAUZE

Messieurs : Philippe GODE, Etienne DIVOUX, Jean-Pierre PASCAL, Jean-Luc VEDRINES, François FAURE, Frédéric RIGAL, Hugues DELEMAR.

**Procurations :** Christine CHOQUET à Christine LAUZE

**Secrétaire de séance :** Philippe GODE

#### **Délibérations :**

##### **D1 : Avenant maîtrise d'œuvre « aménagement mairie »**

Suite à la délibération du 10/11/2011 demandant un nouveau chiffrage pour les travaux envisagés, chiffrage s'élevant à 138 097.51 € H.T. au lieu de 107 550.00 € H.T. il est nécessaire d'ajuster la rémunération du cabinet s'élevant à 15 279.83 € H.T. au lieu de 11 830.50 € H.T.

Il est nécessaire de modifier également la composition de l'équipe Ingénierie, M. BRUNEL Jean-Louis assurera la mission BET à la place de SIB ingénierie mise en liquidation judiciaire.

**POUR : 11                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

##### **D2 : Attribution des marchés pour l'aménagement de la mairie**

Insuffisamment renseignée, l'attribution est ajournée.

##### **D3 : ONF piste DFCI de la Baraque à Can des Noyers**

Création d'une servitude de passage : M. le Maire informe le conseil municipal du lancement d'une procédure d'établissement de servitude DFCI de passage et d'aménagement d'une piste pour assurer la continuité des voies de défense des forêts contre l'incendie. Le dossier est consultable en Mairie, les propriétaires peuvent faire connaître leurs observations auprès de Monsieur le Préfet.

Une fois la servitude établie, une commission vérifiera la mise aux normes.

**POUR : 11                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

##### **D4 : Convention d'occupation de terrains domaniaux**

Le réseau d'alimentation du réservoir d'Appias, ce dernier, ainsi qu'une partie du réseau de distribution, occupent une partie du terrain situé en forêt domaniale.

Le conseil municipal doit délibérer pour habilitier M. le Maire à signer la convention d'occupation du terrain.

La convention est consentie moyennant le paiement d'une redevance annuelle résultant de l'occupation forestière et des contraintes y afférents sur la base suivant :

- Canalisations            156 €
- réservoir                    100 €
- **Total                        256 € annuel**

**POUR : 4                      CONTRE : 1                      ABSTENTION : 6**

##### **D5 : Adhésion à la charte du Parc National des Cévennes**

Il s'agit de décider de faire partie ou non du périmètre d'adhésion au PNC. Or, certaines communes de la Communauté de Communes des Hauts Gardons font partie du cœur.

Les enjeux sont très importants, surtout en terme d'image, pour le tourisme, les exploitations agricoles, l'élevage, les maraichages, etc. ; la chasse sera maintenue et aménagée sur le territoire ; la publicité sauvage sera proscrite ; un plan de constructions intercommunal devra être respecté.

Considérant que les enjeux pour la commune sont déterminants, le conseil municipal décide d'adhérer à la charte du P.N.C. et mandate le Maire pour notifier cette décision à l'établissement public.

**POUR : 11                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

## **D6 : Acquisition des périmètres de protection de captage de la Boissonnade et de Rodet**

Captage de la Boissonnade : les documents d'arpentage ont été signés. L'indemnité proposée par les domaines pour l'acquisition du périmètre de protection immédiat s'élève à 1 786 €. Mme Piastrelli, propriétaire, estime que l'indemnité est faible par rapport aux contraintes induites et directes ; elle fait une contre-proposition à 5 000 €.

Suivant les recommandations de la SAFER, qui nous accompagne sur ces négociations « effectivement, l'emprise d'un P.P.I, un local technique et les servitudes de passage sont plus pénalisantes à la Boissonnade qu'à Rodet en raison de la présence des bâtiments ; cela ne paraît pas anormal d'aller au-delà de l'estimation des domaines.

Le bureau de la SAFER propose deux solutions :

- Indemnité des domaines + indemnité spécifique liée à la proximité des bâtiments (montant à décider)
- Majoration de l'indemnité des domaines de 30 % (à appliquer aussi à Rodet) + indemnité liée à la proximité des bâtiments (à décider)

Le bureau de la SAFER propose la solution la plus juste pour Mme Piastrelli : indemnité des domaines majorée de 30 % (2 322 €) + 1 600 € d'indemnité liée à la proximité des bâtiments soit 3 922 €, compromis entre la 1<sup>ère</sup> proposition (1 786 €) et demande de Mme Piastrelli 5 000 €.

Il faut également envisager la question du déclassement de la route communale : la servitude de passage changerait le long des acacias. Il faudrait prévoir la servitude et la convention de passage au milieu du pré et des conventions de passage jusqu'aux réservoirs.

Réservoir de Rodet : Pour le périmètre de protection immédiat,

M. VEDRINES sera indemnisé à hauteur de l'estimation des domaines majorée de 30 % dans le même cas de figure que précédemment (sans les augmentations liées à la proximité des bâtiments), soit 203 €.

Pour le périmètre de protection rapproché :

M. PLANTIER : 91 € soit 70 € + 30 %  
M. CAMMAL : 17 € soit 50 € minimum même avec + 30%  
Indivision ROUSSON : 260 € (200 €+30%)  
Indivision VEDRINES : 1 € soit 50 € même avec + 30%

*Délibération* : discussion sur les indemnités proposées et mandat donné à M. le Maire pour engager les demandes auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil Général de Lozère pour l'obtention des subventions nécessaires à la réalisation du projet.

Messieurs Jean-Luc Védrières et Pierre Fesquet, concernés personnellement par cette opération, ne prennent pas part au vote.

**POUR : 9**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

## **D7 : Demande de D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour le développement économique des hameaux d'Arbousses-La Rouvière :**

M. le Maire fait remarquer les enjeux économiques et sociaux par les points suivants :

Le hameau d'Arbousses est constitué de 5 résidences principales – 3 gîtes ruraux- 1 ferme avicole-piscine privée mis à disposition des associations locales. Un artisan a fait la demande pour l'installation d'un atelier de menuiserie et d'ébénisterie avec logement attenant.

Le hameau de la Rouvière est constitué de 2 résidences principales -1 résidence secondaire – 1 ferme (élevage-maraîchage + marché)

Dans le but de renforcer l'activité économique et sociale de ce secteur de la commune, l'état à travers la D.E.T.R. serait à même d'apporter un financement qui permettrait à la commune de réaliser ses objectifs.

Le montant estimatif des travaux s'élève à **230 739.30 € H.T.**

M. le Maire fait état des capacités d'épargne de la commune et propose un plan de financement suivant :

- ETAT (DETR)	46 147.80 €
- Agence de l'eau	34 610.00 € (acquis)
- Conseil Général	86 493.59 €
- Quote part communale	20 000.00 €
- Emprunt commune	<u>43 487.85 €</u>
	<b>230 739.30 €</b>

Délibération 7 : Demande de subvention (DETR) avec le plan de financement proposé.

**POUR : 11                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

**D8 : demande de DETR : travaux d'isolation de la cantine** en vue de la réalisation d'économie d'énergie : Au vu la consommation d'électricité élevée et du coût de l'énergie, il apparaît nécessaire d'isoler la salle de la cantine.

Les devis qui ont été demandés pour la demande de subvention s'élèvent à :

- 2 699.20 €H.T. pour la maçonnerie
- 9 262.00 € H.T. pour les menuiseries

M. le Maire propose le plan de financement suivant :

- DETR 30 %	3 588.36 €
- C.G. 30 %	3 588.36 €
- Commune 40%	4 784.48 €
- <b>TOTAL</b>	<b>11 961.20 €</b> (aide plafonnée à 60 %)

Délibération 8 : accepte le plan de financement

**POUR : 11                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

**D9 : Idem pour le Conseil Général : travaux d'isolation de la cantine.** Plan de financement

**POUR : 11                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0**

**D10 : Choix de la banque pour l'aménagement de la Mairie :**

Pour le Crédit Agricole proposition au 26/12/2013

Prêt à taux fixe- échéances constantes (amortissement progressif du capital)

Montant	durée	Taux ann.	Echéance	Tot.intérêts	Taux Trim.	Echéance	Tot. intérêts
40 000 €	15	4.26 %	3663.36€	14 950.33 €	4.22 %	903.18 €	14 190.57€
40 000 €	20	4.57 %	3093.73€	21 874.52 €	4.52 %	762.23 €	20 978.56 €

Pour la Caisse d'Epargne

Prêt à taux fixe-TRIMESTRIELLE

MONTANT	40 000 €	40 000 €
DUREE	15 ANS	17 ANS
TAUX	4.28 %	4.42 %
ECHEANCE	906.85 €	839.75 €
COUT	14 411.00 €	17103.00 €

Simulation de la ligne de crédit pour 80 000 € :

- Caisse Epargne : 165 €/mois
- Crédit Agricole : 211 €/mois

Délibération : choix de la banque : caisse d'épargne.

**POUR : 10                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 1**

**D11 : Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale)**

Sur les 6 salariées communales, 4 sont intéressées :

L'adhésion donne accès à des avantages sur certains magasins, crédits, voyages, vacances, enfants (comme un comité entreprise)

Cotisation annuelle 2014 : 1161.48 € à ajouter au budget 2014

**POUR : 11**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**D12 : Décision modificative au budget de la Commune** : M. le Percepteur nous signale qu'il manque des crédits au 66111 (intérêts des emprunts), nous avons eu également plus de recette au 74748 (participation école du Pompidou), il propose donc :

- 66111 : + 300 €

- 74 : - 300 €

**POUR : 11**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**D13 : Délibération vœu du conseil municipal relatif au projet de modification des limites des cantons du département.**

Le texte est lu ; le conseil ne souhaite pas délibérer sur la question

### **TRAVAUX à prévoir:**

1/ Logement de la Mairie (VELUX à changer)

2/ Elagage des arbres (cour de l'école) des devis seront demandés aux entreprises locales.

3/ Ligne ORANGE

Diagnostic de la ligne. Des analyses sont encore en cours.

Concernant l'élagage le long de la ligne France Télécom, la mairie ne peut pas intervenir sur du terrain privé (non conventionné).

4/ Déplacement de la colonne de tri : entre le Can des Noyers et le Can de l'Elze, sur le délaissé coté Gardon.

Cela ne provoquerait pas d'augmentation des distances

Il faudra vérifier la sécurisation (proximité du Gardon)

Le Conseil Général n'y voit pas d'inconvénient a priori

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES :réalisation et information**

#### **Accessibilité au temple de la Boissonnade.**

Les entreprises ont été retenues pour la réalisation de la rampe pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux sont prévus pour fin février : 3 semaines de préparation

#### **Village Vacances Martinet et le camping du Martinet**

La Communauté de Communes a délibéré lors du conseil communautaire du 29 novembre 2013

et opté pour la vente du Village de gîtes situé sur la commune de Saint Etienne Vallée

Française. (Estimation 560 000 € au domaine)

Le Président de la Communauté de Communes, mandaté par le conseil a consulté l'agence immobilière SALERY qui recommande de passer par la SAFER.

Le conseil communautaire réuni en séance le 13 Janvier 2014 a délibéré sur trois points :

-Délibération1 : Refuser la cession du village de gîtes à la commune de Saint Etienne pour la somme de 200 000 € et proposition lui est faite de revoir son offre.

-Délibération 2 : Confier à la SAFER la vente du Village (permettre la continuité de l'activité).

-Délibération 3 : Engagement de la Communauté de Communes à maintenir l'activité pour 2014 en cas de cession infructueuse.

Le 15 février une commission SAFER pourrait délibérer sur un futur repreneur.

La Communauté de Commune veut vendre au prix évalué par les domaines et souhaite au moins 10 ans d'activité

La séance est levée à 24 heures.

## Compte-rendu du Conseil Municipal JEUDI 30 JANVIER 2014

**Présents :**

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : LAUZE Marie-Christine, JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, CHOQUET Christine.

Messieurs : GODE Philippe, PASCAL Jean-Pierre, FAURE François, RIGAL Frédéric, DELEMAR Hugues.

**Absents excusés :** VEDRINES Jean-Luc (procuration à FAURE François), DIVOUX Etienne.

**Secrétaire de séance :** JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie.

### 1/ Analyse et attribution des offres « aménagement de la Mairie »

	NOTE PRIX	NOTE TECHNIQUE	TOTAL	ESTIMATIF
<b>Lot1 : Gros œuvre maçonnerie</b>				60000 €
*Rampon	3.25	2.40	5.65	
*Jullian BTP	3.59	0.9	4.49	
*Chapelle	5.5	2.40	7.40	
*Jullian	4.99	3	7.99	
COUT RETENU : JULLIAN			54693.39€	
<b>Lot 2 : Menuiserie extérieure</b>				14000€
*Valbois				
COUT RETENU : VALBOIS			15679€	
<b>Lot 3 Menuiserie intérieure</b>				4500€
*Valbois				
COUT RETENU : VALBOIS			4875.50€	
<b>Lot 4 : Plâtrerie</b>				18400€
*Lozère Isolation	5	0	5	
*Jullian	4.86	1.80	6.66	
COUT RETENU : JULLIAN			19961.93€	
<b>Lot 5 : Ferronnerie-serrurerie</b>				5700€
*MTE				
COUT RETENU : MTE			5801.32€	
<b>Lot 6 : Carrelage-Faïence</b>				6500€
*Jullian	4.85	1.80	6.65	
*Sud Carrelage	5	0.90	5.90	
COUT RETENU : JULLIAN				7091.76€
<b>Lot 7 : Enduits extérieurs</b>				6200€

*Sarl Costa Raval				
COUT RETENU : SARL COSTA RAVA			7113.92€	
<b>Lot 8 : Peinture</b>				5500€
*Riboulet ADR	5	3	8	
*Breyse Sébastien	4.52	3	7.53	
*Lozère Peinture	3.69	3	6.69	
COUT RETENU : RIBOULET ADR			4496.77€	
<b>Lot 9 : Electricité-Chauffage</b>				13000€
*Solair elec	5	2.40	7.40	
*Citybat	4.19	2.40	6.59	
*Scheffer	4.02	3	7.02	
COUT RETENU : SOLAIR ELEC			10420.70€	
<b>Lot 10 : Plomberie-Sanitaire</b>				6100€
*Bourelly	5	0	5	
*Mark Bruno	3.80	2.10	5.90	
COUT RETENU : MARK BRUNO			8570.65€	

MONTANT ESTIMATIF : 139 900 EUROS

MONTANT APRES APPEL D'OFFRE : 138 704,94 EUROS

## **2/ DELIBERATION 1**

### **MISE EN FORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

Le temps périscolaire est prévu après la pause méridienne pour les maternelles et en fin de journée pour la classe élémentaire.

Pour satisfaire :

- au besoin de la reforme des rythmes scolaires
- à la mise en place d'une garderie avant ou (et) après la journée scolaire

Le temps de travail des ATSEM sera augmenté à 17H30 annualisé soit une durée hebdomadaire de travail de 22 heures (17 heures actuellement) sur 36 semaines .Cette proposition doit être validée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale et acceptée par le personnel en fonction.

Pour mener à bien cette reforme dont le coût est estimée à 5400€

Affectation de la commune : 4000€

Aide de l'état : 50 € : enfant soit : 1000 €

Il faut faire une déclaration à la DSR (Dotation de solidarité rurale) pour un complément de financement. (Demande auprès de la Préfecture).

Pour le budget 2014 et les suivants, les coûts de cette reforme devraient être neutralisés par la négociation et la diminution du contrat de maintenance sur les photocopieurs de la Mairie et de l'école (4000€ applicable dès cette année).

### **Délibération :**

**Vote : 10 pour**

**0 abstention**

**0 contre**



### **3/ DELIBERATION 2 : Adhésion à l'Agence Lozère Ingénierie**

Pour faire face à la suppression de l'ATESAT (Aide technique de la DDT pour l'étude, l'élaboration de devis, les suivis de chantier), le Conseil General propose de créer l'Agence Lozère ingénierie. Le conseil municipal constate que le coût pour la collectivité sera forcément supérieur à la participation actuelle. Néanmoins, la nécessité de faire appel à un bureau d'étude s'avère nécessaire et souvent facteur d'économie sur les travaux réalisés.

**Vote : 10 pour**

**0 abstention**

**0 contre**

### **Questions diverses**

#### Etat des lieux du réseau téléphonique sur la commune.

Un courrier de la préfecture est arrivé en mairie demandant de répertorier les zones à problème sur la commune. Il faut recenser et signaler tous ces problèmes :

- Protection des tableaux téléphoniques (oxydation car les tableaux ne sont pas étanches).
- Fils téléphoniques passant sur des terrains privés.

La séance est levée à 22H20

**Compte Rendu du Conseil Municipal**  
**Lundi 3 mars 2014**

Présents :

Monsieur Pierre FESQUET, Maire.

Mesdames Christine CHOQUET, Sylvie JULLIAN-CHAMBOULEYRON et Marie-Christine LAUZE.

Messieurs : Philippe GODE, François FAURE, Jean-Pierre PASCAL, Hugues DELEMAR, Frédéric RIGAL et Jean-Luc VEDRINES.

Excusé : Etienne DIVOUX qui a donné procuration à François FAURE.

Secrétaire de séance : Jean-Luc VEDRINES

**1-APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 JANVIER :**

**Votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0- ABSTENTION : 0**

**2-APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 JANVIER :**

**Votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0- ABSTENTION : 0**

**3. PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA CONSULTATION ORGANISEE PAR LE CENTRE DE GESTION :**

La commune est actuellement adhérente à un contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Lozère. Le prestataire actuel est la CNP. Ce contrat couvre les risques financiers encourus par la Collectivité à l'égard de son personnel (Secrétaire de Mairie) en cas d'indisponibilité physique. Le contrat arrive à terme le 31 décembre 2014.

Le Centre de Gestion consulte pour la Commune, si elle le souhaite, un marché groupe. Le contrat démarrerait en 2015 et ce pour 5 ans.

**Votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0- ABSTENTION : 0**

**4. CREATION D'UN OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE :**

Cet organisme, basé à FLORAC, gèrera les Syndicats d'Initiatives et les Offices de Tourisme des Gorges du Tarn, de Florac et des Cévennes. A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014, il emploiera le personnel de ces différentes entités.

En projection, le budget annuel alloué par notre Communauté de Communes à cet Office passerait de 20K€ actuellement, à 50K€.

**Votée à l'unanimité : POUR 11- CONTRE : 0- ABSTENTION : 0**

**5. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 ET AFFECTATIONS DES RESULTATS :**

**ATELIER RELAIS 2013 en hors taxes**

**FONCTIONNEMENT**

	<b>DEPENSES</b>	<b>B.P. 2013</b>	<b>CA 2013</b>
616	Assurances	299,00 €	298,78 €
6611	Intérêts des emprunts	1 010,00 €	1 007,42 €
23	Virement section d'investissement	7 345,41 €	0,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>8 654,41 €</b>	<b>1 306,20 €</b>

<b>RECETTES</b>			
752	Loyers	7 605,00 €	7 605,18 €
771	Prod.except.	0,00 €	0,58 €
2	Résultat reporté 2012	1 049,41€	
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>8 654,41 €</b>	<b>7 605,76 €</b>
<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT</b>			<b>6 299,56 €</b>
<b>INVESTISSEMENT DEPENSES</b>			
1	Déficit reporté 2012	4 983,93 €	0,00 €
1641	Remboursement emprunts	5 272,00 €	5 271,02 €
2313	Immobilisations en cours	2 073,11 €	0,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>12 329,04 €</b>	<b>5 271,02 €</b>
<b>RECETTES</b>			
1	Virement section invest.		
1068	Affectation	4 983,93 €	4 983,93 €
21	Virement section invest.	7 345,41 €	
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>12 329,34 €</b>	<b>4 983,93 €</b>
<b>RESULTAT INVESTISSEMENT</b>			<b>-287,09 €</b>

RESTE A REALISER	
	1 000,00 €

Reste à réaliser : 1.000€. Intervention sur le rideau métallique de l'entrée et le remplacement du moteur. Dysfonctionnement qui dure depuis plus de 10 ans. Voir décision du Conseil Municipal du 10 octobre 2013.

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement) de la section d'investissement.

	Résultat CA 2012	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2013	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	-4 983.93 €		-287.09 €	<u>1000.00 €</u>	- 1000.00 €	-6 271.02 €
FONCT.	6 033.34 €	4 983.93 €	6 299.56 €			7 348.97 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2012 7 348.97 €

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2013 6 271.02 €  
- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2013 1 077.95 €  
- Total affecté au c/1068 6 271.02 €

**AFFECTATION DES RESULTATS. POUR 10- CONTRE : 0- ABSTENTION : 0**  
**VOTE DU COMPTE DE GESTION : POUR 10- CONTRE : 0- ABSTENTION : 0**  
 Mr le Maire ne participe pas au vote.

### VILLAGE DE VACANCES 2013 en hors taxes

<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Article	DEPENSES	Pour Mémoire		Montant Euro
		Prévu 2013	Réalisé	
002				
023	Virement Section Investissement	8 036,00 €		
61522	Entretien de batiments	17 247,89 €	1 961,80 €	
61523	Voie et réseaux	0,00 €	1 251,00 €	
616	Primes d'assurances	1 461,00 €	1 460,72 €	
6188	Autre frais divers	0,00 €	158,75 €	
6216	Personnel Com.Com	5 000,00 €	4 513,50 €	
62878	A d'autres organismes	0,00 €	240,00 €	
63512	Taxes foncières	3 700,00 €	3 880,50 €	
6378	Autres Impots, Taxes et Versement	145,00 €	155,00 €	
6554	Charge Agents Com.Com	1 000,00 €	903,75 €	
6611	Intérêts des emprunts	1 880,00 €	1 877,20 €	
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>38 469,89 €</b>	<b>16 402,22 €</b>	
	<b>RECETTE</b>			
2	Excédent fonct. 2012	5 030,89 €	5 030,89 €	
752	Revenus des immeubles	33 439,00 €	34 481,26 €	
758	Prod.divers gestion courante			
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>38 469,89 €</b>	<b>39 512,15 €</b>	
	<b>RESULTAT FONCT.</b>	<b>0,00 €</b>	<b>23 109,93 €</b>	
	<b>INVESTISSEMENT</b>			
	<b>DEPENSES</b>			
1	Solde d'exercice précédent 2012	14 282,10 €	14 282,10 €	
1641	Remboursement d'emprunts	8 036,00 €	8 035,57 €	
2315	Travaux village			
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>22 318,10 €</b>	<b>22 317,67 €</b>	
	<b>RECETTES</b>			
21	Virement section de fonctionnement	8 036,00 €	0,00 €	
1068	Affectation N-1	14 282,10 €	14 282,10 €	
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>22 318,10 €</b>	<b>14 282,10 €</b>	
	<b>RESULTAT INVEST.</b>		<b>-8 035,57 €</b>	

Voies et Réseaux : élagage et dessouchage.

A d'autres organismes : Communauté de Communes.

Revenus des immeubles : Augmentation du loyer de 1% + augmentation de la TVA.

	Résultat CA 2013	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2013	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	-14 282.10 €		6 246.53 €	_____		-8 035.57 €
FONCT.	19 312.99 €	14 282.10 €	18 079.04 €			23 109.93 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2012 23 109.93 €

- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2013 8 035.57 €

- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2013 15 074.36 €

- Total affecté au c/1068 8 035.57 €

**AFFECTATION DES RESULTATS. POUR 10- CONTRE : 0- ABSTENTION : 0**  
**VOTE DU COMPTE DE GESTION : POUR 10- CONTRE : 0- ABSTENTION : 0**

### EAU 2013 en hors taxes

N° Art.	FUNCTIONNEMENT	PREVU 2013	REALISE 2013
	<b>DEPENSES</b>		
6061	Fournitures non stokable Electricité	6 500,00 €	5 955,96 €
6063	Fournitures d'entretien	1 500,00 €	794,62 €
6152	Entretien et réparation	1 000,00 €	0,00 €
61521	Entretien Réseau communal	17 000,00 €	10 439,50 €
61522	Entretien fosse septique	4 000,00 €	5 071,20 €
6156	Maintenance	0,00 €	254,61 €
6161	Assurances	565,00 €	564,37 €
617	Étude et recherche (analyses)	3 000,00 €	2 748,61 €
6261	Frais affranchissement	0,00 €	337,27 €
6262	Frais télécommunications	300,00 €	287,60 €
6355	Redevance prelv milieu naturels	1 565,00 €	1 699,00 €
701249	Redevance pollution.	3 048,00 €	3 048,00 €
706129	Redevance modernisation	586,00 €	586,00 €
6218	Rémunération du personnel extérieur	8 740,00 €	8 871,75 €
6411	Rémunération perso.	500,00 €	0,00 €
654	Pertes sur créance	1 000,00 €	749,74 €
6554	Contributions	1 200,00 €	0,00 €
6611	Intérêts des emprunts	5 140,00 €	5 134,70 €
6712	Amendes fiscales	0,00 €	534,00 €
6811	Dotation amortissements(042)	28 496,36 €	28 496,36 €
23	Virt à la section d'invest.	838,62 €	
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>84 978,98 €</b>	<b>75 573,29 €</b>
	<b>RECETTES</b>		
7011	Vente de l'eau	23 800,00 €	23 172,19 €
70124	Redevance pollution	3 076,00 €	3 725,96 €
70611	Redevance Assainissement	4 100,00 €	4 599,54 €
70612	Redevance assain. Modern.	613,00 €	684,30 €
7064	Location compteurs	21 100,00 €	20 428,06 €
7068	Redevance Ass non collectif	860,00 €	2 273,96 €
747	Subvention du Budget Principal	10 000,00 €	240,00 €
748	Subvention SDEE	240,00 €	774,24 €
758	Produits divers gestion courante	0,00 €	0,25 €
771	Prodt exceptionnel	0,00 €	500,18 €
777	Sub. Transférées au résultat (042)	10 802,91 €	10 802,91 €
2	Résultats reportés 2012	10 387,07 €	0,00 €
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>84 978,98 €</b>	<b>67 201,59 €</b>
	<b>RESULTAT</b>		<b>-8 371,70 €</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>RAR 2013</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>PREVU 2013</b>	<b>REALISE 2013</b>	
1	<b>Déficit Invest. Reporté 2012</b>	<b>31 100,02 €</b>	<b>0,00 €</b>	
13913	Reprise subvention (opération ordre)	10 802,91 €	10 802,91 €	
1641	Remboursement Emprunt	7 121,00 €	7 121,86 €	
211	Terrains			
2315	Périmètres Captages	9 766,00 €	1 181,50 €	
	Raccordement Appias			
	AEP Le Plo	33 000,00 €	31 442,84 €	
	Arbousses-La Rouvière	230 000,00 €	2 509,25 €	
	ONA			
	<b>TOTAL DEPENSES.</b>	<b>321 789,93 €</b>	<b>53 058,36 €</b>	
	<b>RECETTES</b>			
1	Exédent reporté			
110	Périmètre captages	7 000,00 €	0,00 €	
111	Raccordement Appias	56 487,09 €	48 177,00 €	
112	AEP Le Plo	20 425,00 €	20 373,99 €	
113	Arbousses/*La Rouvière	208 542,86 €	0,00 €	
28121	Amort. Terrain	8 617,00 €	8 617,00 €	
28125	Amort. Terrain batis	132,00 €	132,00 €	
28128	Amort. Matériel exploit.	36,36 €	36,36 €	
281531	Amort. AEP	13 170,00 €	13 170,00 €	
281532	Amort.Ass.	6 001,00 €	6 001,00 €	
281561	Amort. Mat.	540,00 €	540,00 €	
21	Virement section de fonctionnement	838,62 €		
1	Résultat Reporté			
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>321 789,93 €</b>	<b>97 047,35</b>	
	<b>RESULTAT</b>		<b>43 988,99 €</b>	

Rémunération du personnel extérieur : concerne 6 trimestres dont 2 en 2012.

	Résultat CA 2012	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2013	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	- 31 100.02 €		43 988.99 €	_____	€	12 888.97 €
FONCT.	10 387.07 €		-8 371.70 €			2 015.37 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2013	2 015.37 €
- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2014	
- ligne 002 (excédent reporté fonct.) BP 2014	<b>2 015.37 €</b>
Total affecté au c/1068	

**AFFECTATION DES RESULTATS : POUR 10- CONTRE : 0- ABSTENTION : 0**  
**VOTE DU COMPTE DE GESTION : POUR 10- CONTRE : 0- ABSTENTION : 0**

## COMMUNE 2013 en hors taxes

Article	DEPENSES	PREVU	REALISE	RESTE A
	FONCTIONNEMENT	2013	2013	REALISER
<b>11</b>	<b>Charges à Caractère Généré</b>	<b>66 585,00 €</b>	<b>61 903,24 €</b>	
60612	Electricité	11 000,00 €	9 755,56 €	
60623	Alimentation (Cantine+ Transport)	8 400,00 €	8 869,40 €	
60631	Fournitures entretien	900,00 €	1 194,90 €	
60632	Fourniture petit équipement	770,00 €	650,23 €	
6064	Fournitures Administratives	1 000,00 €	2 131,12 €	
6067	Fournitures scolaires	2 100,00 €	1 678,98 €	
6111	Cantine scolaire	6 350,00 €	5 295,37 €	
6135	Locations mobilières	8 000,00 €	9 400,34 €	
61522	Entretien de batiments	8 859,00 €	4 584,15 €	
61523	Entretien de voies et réseaux	9 000,00 €	8 250,30 €	
6156	Maintenance	1 000,00 €	1 356,89 €	
616	Primes d'assurances	996,00 €	995,95 €	
6182	Documentation	200,00 €	63,29 €	
6184	Versement organisme	500,00 €	- €	
6225	Indemnité régisseur	350,00 €	317,68 €	
6226	Hono.ATESAT	150,00 €	- €	
6231	Annonces insertions	310,00 €	325,92 €	
6232	Fêtes et cérémonies	500,00 €	724,74 €	
6241	Transport Photocopieur	0,00 €	403,05 €	
6247	Transports collectifs	1 000,00 €	840,00 €	
6228	Divers (ind.DIVOUX)	0,00 €	538,60 €	
6251	Deplacement	100,00 €	7,68 €	
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00 €	788,25 €	
6262	Frais de télécommunication	2 300,00 €	2 101,87 €	
627	Service bancaire	20,00 €	12,47 €	
6281	Cotisations	40,00 €	36,00 €	
62878	Rbt frais à d'autres organismes	400,00 €	315,00 €	
6283	Redevances OM	400,00 €	381,00 €	
63512	Taxes foncières	940,00 €	884,50 €	
<b>12</b>	<b>CHARGES de PERSONNEL</b>	<b>70 945,00 €</b>	<b>66 383,33 €</b>	
6216	Mise à dispo.Personnel Tech.	5 000,00 €	4 248,50 €	
6336	Cotisations CNG CG	770,00 €	785,08 €	
6338	URSSAF	135,00 €	0,00 €	
6411	Rémunération personnel titulaire	25 500,00 €	27 201,47 €	
6413	Rémunération personnel non titula	21 000,00 €	16 655,90 €	
6451	Cotisations URSSAF	14 000,00 €	13 233,00 €	
6453	Cotisations caisses de retraite	1 800,00 €	1 604,00 €	
6454	Cotisation ASSDIC	1 650,00 €	1 479,00 €	
6455	Cotisation Assurance CG	210,00 €	217,74 €	
6456	Vers.Supp.Familial	380,00 €	379,00 €	
6458	Cotisation Ass.	0,00 €	125,28 €	
6475	Cotisation Médecine du travail	500,00 €	454,36 €	
<b>14</b>	<b>ATTENUATION PRODUIT</b>	<b>20 670,00 €</b>	<b>20 670,00 €</b>	
73923	Reversement F.N.G.I.R	20 670,00 €	20 670,00 €	
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>40 334,00 €</b>	<b>27 153,88 €</b>	
6531	Indemnités élus	13 500,00 €	12 847,66 €	
6533	Cotisation retraite élus	475,00 €	493,00 €	
6541	Admission en non valeur	1 000,00 €	901,24 €	
6553	Service incendie	8 138,00 €	8 137,32 €	
6554	Contributions organismes de regro	2 067,00 €	2 158,66 €	
6558	Autres dépenses obligatoires	154,00 €	0,00 €	
657351	GPF de rattachement	1 000,00 €	0,00 €	
657364	Subvention Budget AEP	10 000,00 €	0,00 €	
65748	Subventions organismes privés	4 000,00 €	2 616,00 €	

<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>4 538,00 €</b>	<b>3 139,78 €</b>
66111	Intérêts des emprunts	4 538,00 €	3 139,78 €
6615	Intérêts comptes courants		
668	Autres charges financières		
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONELLES</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
673	Titres annulés	0,00 €	0,00 €
23	Virement section d'investissement	<b>63 090,32 €</b>	0,00 €
	<b>042 OPERATIONS ORDRE</b>		
681	Dotation Amort.	<b>37 760,00 €</b>	<b>12 112,32 €</b>
	<b>TOT. DEPENSES</b>		
	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>303 922,32 €</b>	<b>191 362,55 €</b>
	<b>RECETTES</b>		
	<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>13</b>	<b>Attenuation de charges(appren</b>	<b>0,00 €</b>	<b>230,92 €</b>
6419	Rbt sur rémunération personnel	0,00 €	230,92 €
<b>70</b>	<b>Produit des Services</b>	<b>4 800,00 €</b>	<b>4 497,56 €</b>
70323	Redevance domaine Pub.	700,00 €	722,35 €
7067	Redevance Service Péri-scolaire	4 100,00 €	3 775,21 €
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>93 257,00 €</b>	<b>97 242,46 €</b>
73111	Contributions directes	89 272,00 €	90 293,00 €
73112	CVAE	955,00 €	955,00 €
73114	IFER	1 530,00 €	2 077,00 €
7381	Taxe Addi. Droits Mutation	1 500,00 €	3 917,46 €
<b>74</b>	<b>Dotations et Participations</b>	<b>127 361,00 €</b>	<b>129 303,42 €</b>
7411	Dotation forfaitaire	89 666,00 €	89 666,00 €
74121	Dot Solidarité Rurale	19 274,00 €	19 274,00 €
74127	Dotation Nationale de Péréquation	4 774,00 €	4 774,00 €
742	Dotation Elus locaux	2 797,00 €	2 797,00 €
74748	Participation école ext.	5 000,00 €	5 914,08 €
748311	Compensation T.P.	41,00 €	0,00 €
748313	Dot Compensation TP	4,00 €	0,00 €
748314	Dot Unique TP	0,00 €	41,00 €
74832	Attribution FDTP	0,00 €	1 028,34 €
74833	Compensation	0,00 €	4,00 €
74834	Compensation Taxes Foncières	4 274,00 €	4 274,00 €
74835	Compensation Taxes habitation	1 531,00 €	1 531,00 €
<b>75</b>	<b>Produits de Gestion Courante</b>	<b>14 365,00 €</b>	<b>14 365,44 €</b>
752	Revenus des immeubles	14 365,00 €	14 365,44 €
<b>76</b>	<b>Produits Financier</b>		<b>6,50 €</b>
764	Revenus valeur mob.placement	0,00 €	6,50 €
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>		
7714	Autres produits	0,00 €	170,20 €
	<b>TOTAL</b>		
	<b>Recettes fonctionnement</b>	<b>239 783,00 €</b>	<b>245 816,50 €</b>
2	<b>EXCEDENT ANTERIEUR REPO</b>	<b>64 139,32 €</b>	
	<b>TOTAL RECETTES FONC.</b>	<b>303 922,32 €</b>	
	<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>54 453,95 €</b>



	INVESTISSEMENT	PREVU	REALISE	RAR 2013
	<b>DEPENSES</b>	<b>2013</b>	<b>2013</b>	
16	Remboursement d'emprunts	8 900,32 €	9 218,05 €	
165	Dépôt et cautionnement	610,00 €	344,75 €	
20418	Tx Enfouissement Fez Rolland	17 560,00 €	12 112,32 €	5 447,68 €
23	Aménagement Village St Roman	10 600,00 €	10 600,00 €	
	Matériel Ecole	3 900,00 €	2 701,84 €	
	Mobilier Mairie	4 000,00 €	1 974,60 €	2 025,40 €
	Eclairage Public	8 600,00 €	6 970,29 €	1 629,71 €
	Rampe Boissonnade	14 700,00 €	781,54 €	13 918,46 €
	Aménagement Mairie	200 000,00 €	6 879,74 €	50 000,00 €
	Voirie	6 000,00 €	4 961,14 €	
	Piboulis	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
	Intempérie 2011	28 000,00 €	4 053,12 €	
	ONA	29 590,00 €	24 951,35 €	4 000,00 €
	Enfouissement réseaux	8 450,00 €	0,00 €	8 450,00 €
	Programme Globalisé 2013	41 225,00 €	41 224,36 €	
	<b>Total Dépenses Investissement:</b>	<b>392 135,32 €</b>	<b>126 773,10 €</b>	<b>95 471,25 €</b>
	Solde d'exercice précédent			
41	Opérations patrimoniales-rés.voirie	52 617,00 €	52 616,93 €	
	<b>Totaux restes à réaliser</b>			
	Déficit reporté	0,00 €		
	<b>TOTAL DEP. INVEST.</b>	<b>444 752,32 €</b>	<b>179 390,03 €</b>	
	<b>RECETTES INVEST.</b>			
10222	Dotation Fonds div. FCTVA	7 100,00 €	8 141,00 €	
10223	TLE	2 912,00 €	3 259,20 €	
1068	Affectation N-1	26 413,10 €	26 413,10 €	
13	Subvention SDEE EP	2 500,00 €	2 260,80 €	
	PED 2012	5 920,00 €	5 934,00 €	
	ADSL Appias	6 400,00 €	6 606,77 €	
	Aménagement Mairie	199 224,00 €	0,00 €	30 000,00 €
	Intempéries 2011	12 934,00 €	0,00 €	
	PEVC 2012	5 350,00 €	5 350,66 €	
	Enfouissement réseaux	8 290,00 €	0,00 €	8 290,00 €
	PED 2013	5 920,00 €	0,00 €	5 920,00 €
16	Dépôts et cautions	610,00 €	0,00 €	
	<b>Total Recettes Réelles Inv</b>	<b>283 573,10 €</b>	<b>57 965,53 €</b>	<b>44 210,00 €</b>
	Virement de la section fonct.	63 090,32 €		
21	Opération d'ordre	37 760,00 €	12 112,32 €	
41	Op.patri.(avance+subv.Prog. 20	52 000,00 €	52 616,93 €	
40	Excédent 2010	4 786,90 €	0,00 €	
1	<b>TOTAL RECETTE INVEST</b>	<b>441 210,32 €</b>	<b>122 694,78 €</b>	
	<b>RESULTAT INVESTISSEMENT</b>		<b>-56 695,25 €</b>	

	Résultat CA 2012	Virement à La Sect.Fonct.	Résultat de L'exercice 2013	Restes à réaliser	Soldes des Restes à réaliser	Chiffres Affectation de résultat
INVEST.	4 786.90€		-56 695.25€	<u>95 471.25 €</u> 44210.00 €	-51 261.25 €	-103 169.60€
FONCT.	90 552.42 €	26 413.10 €	54 453.95 €			118 593.27 €

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2012 118 593.27 €  
- compte 1068 (invest. Recettes) au BP 2014 103 169.60 €  
- liane 002 (excédent reporté fonct.) BP 2014 15 423 67 €

**AFFECTATION DES RESULTATS : POUR 10- CONTRE : 0- ABSTENTION : 0**  
**VOTE DU COMPTE DE GESTION : POUR 10- CONTRE : 0- ABSTENTION : 0**

**Fin de la séance à 22h30.**

# Compte Rendu du Conseil Municipal

## Vendredi 28 mars 2014

### Présents :

Monsieur Pierre FESQUET,

Mesdames Nathalie CAUSSE, Chantal CORTOT, Isabelle DEVRESSE, Sylvette FOUBERT et Sylvie JULLIAN-CHAMBOULEYRON

Messieurs : François FAURE, Philippe GODE, Jean-Pierre PASCAL et Jean-Luc VEDRINES.

Excusé : Etienne DIVOUX qui a donné procuration à François FAURE.

Secrétaire de séance : Jean-Luc VEDRINES

14 personnes assistent à ce premier conseil municipal de la nouvelle mandature.

Au préalable, chaque élu de la nouvelle municipalité se présente au public présent.

### **1-ELECTION DU MAIRE :**

Jean-Pierre PASCAL, en tant qu'aîné, est désigné Président de séance,

Il est fait appel des élus présents et représenté soit 11 membres.

Après constat que le quorum est atteint, le règlement est rappelé.

Désignation du bureau :

- Secrétaire du bureau : Isabelle DEVRESSE,
- Assesseurs : Chantal CORTOT et Nathalie CAUSSE.

Pierre FESQUET est candidat.

VOTANTS : 11 Pierre FESQUET : 10 Voix 1 Bulletin Blanc

**Pierre FESQUET est réélu Maire de MOISSAC VALLEE FRANCAISE.**

### **2-ELECTION DU 1<sup>er</sup> ADJOINT:**

François FAURE est candidat.

VOTANTS : 11 François FAURE: 10 Voix 1 Bulletin Blanc

**François FAURE est élu 1<sup>er</sup> Adjoint de MOISSAC VALLEE FRANCAISE.**

**Compétences : Voirie, Bâtiments et Remplacement du Maire en cas d'absence.**

### **3-ELECTION DU 2<sup>er</sup> ADJOINT:**

Philippe GODE est candidat.

VOTANTS : 11 Philippe GODE: 10 Voix 1 Bulletin Blanc

**Philippe GODE est élu 2<sup>ème</sup> Adjoint de MOISSAC VALLEE FRANCAISE.**

**Compétences : Eau, Assainissement et Communication et information.**

### **4-ELECTION DU 3<sup>ème</sup> ADJOINT:**

Sylvie JULLIAN- CHAMBOULEYRON est candidate.

VOTANTS : 11 Sylvie JULLIAN- CHAMBOULEYRON : 9 Voix Etienne DIVOUX : 1 Voix  
1 Bulletin Blanc.

**Sylvie JULLIAN- CHAMBOULEYRON est élue 3<sup>ème</sup> Adjointe de MOISSAC VALLEE FRANCAISE.**

**Compétences : Tourisme, lien Social et Culture.**

L'ELECTION DU MAIRE ET DES 3 ADJOINTS EST TERMINEE A 21h05.

Mr Le Maire met en avant la représentation de la Vallée (Le Maire et le 1<sup>er</sup> Adjoint) et de ST ROMAN DE TOUSQUE (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Adjointes) .

#### **5-ELECTION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE LA CEVENNES DES HAUTS GARDONS:**

Par déduction et par ordre du tableau ci-dessus, sont nommés : Le Maire, Pierre FESQUET, le 1<sup>er</sup> Adjoint, François FAURE et le 2<sup>ème</sup> Adjoint, Philippe GODE.

#### **DELIBERATION -VOTE DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS:**

Les indemnités mensuelles maximum pour notre Commune sont de 17% de l'indice 1015 pour le Maire soit actuellement 646.25€ brut mensuel et de 6.6% pour les trois Adjointes soit 250.90€ brut . En 2008, pour ces derniers, l'indemnité était de 3.3% de l'indice 1015 soit 125.45€ brut .

En 2008, il avait été voté une indemnité de 1.4 de l'indice 1015 soit 53.22€ brut mensuel au conseiller municipal qui avait pris en charge la mise en place du suivi des interventions des Employés Intercommunautaires sur MOISSAC. Cette action étant terminée, Pierre FESQUET propose de transférer cette indemnité sur le 1<sup>er</sup> Adjoint par rapport à la fonction qui sera étendue.

Mr le Maire propose de reconduire les indemnités votées lors du précédent conseil avec la modification pour le premier adjoint .

- Mr le Maire : 17% de l'indice 1015 soit 646.25€ brut mensuel,
- 1<sup>er</sup> Adjoint : 4.95% de l'indice 1015 soit 188.17€ brut mensuel .
- 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> adjointes : 3.3% de l'indice 1015 soit 125.45€ brut mensuel

**Votée à l'unanimité : POUR 11 – CONTRE : 0 –ABSTENTION : 0**

#### **7-FONCTIONNEMENT DU CONSEIL: Commissions :**

Mr le Maire propose de reconduire les commissions municipales suivantes :

- Culture,
- Finance
- Travaux,
- Information,

Chaque Conseiller devra faire part de ses préférences pour affectation, au prochain Conseil, dans une ou plusieurs commissions.

#### **8-DELEGUES AU SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT :**

Concerne la représentation pour le Collège de ST ETIENNE VALLE FRANCAISE.

Titulaire : Sylvette FOUBERT,

Suppléante : Sylvie JULLIAN-CHAMBOULEYRON.

#### **9-CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S) :**

Rappel de la composition du bureau : Mr le Maire + 4 autres représentants du Conseil Municipal + 4 représentants de la population de la Commune.

#### **10- DIVERS :**

Jean-Luc VEDRINES souhaite la mise en place d'une nouvelle structure « Commission des Jeunes » pour être une force de proposition et une force de renouvellement pour l'avenir.

### **11-CONCLUSION DU MAIRE :**

« Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le 23 mars dernier, une majorité de citoyens de la commune nous ont accordé leur suffrage. Les sept conseillers sortants qui se représentaient ont été confortés dans leur fonction par ce vote. Les quatre candidates qui ont bien voulu nous rejoindre ont bénéficié de cette dynamique et sont aujourd'hui conseillères municipales.

Aujourd'hui, nous avons procédé à l'élection du Maire, des Adjointes et des Conseillers Communautaires.

A partir de maintenant, nous nous engageons à œuvrer pour une bonne gestion de la collectivité et à en faire profiter tous ses habitants.

Pour que ce vœu se réalise, nous saurons, être attentifs à la réalité sociale, économique et culturelle qui nous entoure.

Il n'est pas à l'ordre du jour de présenter et détailler les décisions que nous aurons à prendre dans le mois qui arrive. Le principe veut que les nouvelles conseillères et conseillers aient à se prononcer et donnent leurs avis sur ces décisions et votent les budgets en toute connaissance de cause. Toutes les compétences des conseillères et conseillers seront utiles pour y parvenir.

Nous invitons toute la population à se rassembler autour du projet collectif que nous avons présenté.  
CONTINUONS ENSEMBLE.

Merci à toutes et à tous »

**Fin de la séance à 21h30.**

**Moment partagé et d'échange, ensuite, entre les personnes qui assistaient à ce Conseil et les élus autour d'un verre et de pâtisserie.**

## Compte-rendu du Conseil Municipal JEUDI 24 AVRIL 2014

Présents :

Monsieur Pierre FESQUET, Maire

Mesdames : Sylvie JULLIAN-CHAMBOULEYRON, Sylvette FOUBERT, Chantal CORTOT,  
Nathalie CAUSSE, Isabelle DEVRESSE

Messieurs : Philippe GODE, Jean-Pierre PASCAL, Jean-Luc VÉDRINES, François FAURE.

Absent excusé : Etienne DIVOUX

Secrétaire de séance : Isabelle DEVRESSE

### **DELIBERATIONS :**

**1/ Délégation au Maire** en vertu de l'article L2122-22 du CGCT : compétence relative aux marchés publics et en matière d'emprunt pour réaliser tout investissement.

M. le Maire rendra compte des décisions prises en vertu de la présente délégation de pouvoir

**Pour 10**

**Contre 0**

**Abstention 0**

### **2/ Elections des Délégués :**

A- Commission d'Appel d'Offres : Maire + 3 titulaires + 3 suppléants

Titulaires : François Faure, Jean-Pierre Pascal, Isabelle Devresse

Suppléants : Chantal Cortot, Philippe Godé, Jean-Luc Védrières

B- Syndicat Enseignements : 2 titulaires – 2 suppléants

Titulaires : Sylvette Foubert, Sylvie Chambouleyron

Suppléants : Nathalie Causse, Isabelle Devresse

C- SDEE : Maire et 1<sup>er</sup> adjoint : Pierre Fesquet et François Faure

D- AGEDI : 1 délégué : Nathalie Causse

E- CNAS : 1 délégué : Sylvie Chambouleyron (la secrétaire est également déléguée des agents)

**Pour 10**

**Contre 0**

**Abstention 0**

### **3/ Membres du CCAS :** Maire + 4 conseillers + 4 résidents

Conseillers : Sylvette Foubert, Sylvie Chambouleyron, Isabelle Devresse,  
Jean-Pierre Pascal

Résidents : Christine Choquet, Marielle Flayol, Daniel Benoît, Christine Lauze

**Pour 10**

**Contre 0**

**Abstention 0**

**4/ Commission Communale des Impôts Directs :** le Maire + (désignation des représentants par le Conseil Municipal) :

**-12 titulaires :**

Pierre Flayol, Nicolas Verdier, Jacky Jullian, Annie Issarte, Françoise Poma, Marianne Védrines, Serge Mancel, Serge Cammal, Françoise Audras, Corinne Boyer, Maurice Lofficial, Sébastien Flayol.

**-12 Suppléants :**

Yannick Barthélémy, Yves Maurel, Nicole Daufeld, Frédéric Rigal, Alain Barthélémy, Camille Flayol, Marie Martinez, Yves Castanet, Siegfried Just, Livio Cassiano, Bernard Pascal, Hugues Delemare.

Dans un deuxième temps, les commissaires titulaires et suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques – 6 titulaires et 6 suppléants –

**Commission information** : Maire + Nathalie Causse, Sylvette Foubert, Philippe Godé, Jean-Luc Védrines, Sylvie Chambouleyron

Il est prévu de mettre sur le site l'évolution de la réalisation des travaux, et de publier les comptes-rendus des conseils d'administration sur les panneaux d'affichages de Moissac et de St Roman afin de diffuser l'information plus rapidement que par le bulletin municipal.

**Commission Travaux** : Maire + Chantal Cortot, Jean-Pierre Pascal, François Faure, Jean-Luc Védrines, Philippe Godé

**Commission Finances** : Maire + Sylvie Chambouleyron, Nathalie Causse, Isabelle Devresse, François Faure, Philippe Godé, Jean-Luc Védrines

**5/ Délibération : mise en place de la garderie accueil des enfants** + avenant au contrat des employées : 3 h/semaine sur 36 semaines.

Horaire de la garderie : le matin de 8 h à 9 h du lundi au vendredi et de 16 h 30 à 17 h 30 le lundi et jeudi.

Cet horaire sera mis à l'essai du 12 mai jusqu'au 4 juillet, et pourra évoluer en fonction de la demande des parents.

**Pour 10                      Contre 0                      Abstention 0**

**6/ Participation financière des parents pour la garderie** : proposition 1 €/heure facturation avec les tickets de cantine

**Pour 10                      Contre 0                      Abstention 0**

**7/ Fonds de Concours** : participation au financement des opérations communautaires :

Le Piboulis : 1,70 % du montant de l'investissement soit 10 000 €

La Boissonnade : accès au Temple : montant 9 652 € 10 % du montant des travaux

**Pour 10                      Contre 0                      Abstention 0**

**8/ Mise en conformité de la distribution AEP d'Arbousses-La Rouvière**

à partir des réservoirs de Rodet – Révision des estimatifs de travaux.

**Pour 2014** : réalisation d'une tranche ferme comprenant 2 lots :

- Lot 1 canalisation et génie civil 123 401,50 €
- Lot 2 équipements hydrauliques et Electromécaniques 33 299,00 €
- Honoraires, divers et imprévus 17 500,00 €

TOTAL 175 000,00 €

Pour 2015 : réalisation d'une tranche conditionnelle : 28 836,00 €

Essais

800,00 €

**Délibération : lancer le marché de la consultation des entreprises**

Pour 9

Contre

0

Abstention 1

**9/ Vote des budgets :**

**COMMUNE : Délibération 11A : vote des Taux**

Il est prévu une augmentation de 1 % afin de maintenir le niveau d'investissement et de fonctionnement et pour compenser la baisse des dotations de l'Etat.

Pour

9

Contre

1

Abstention 0

**Délibération 11B : Subvention au budget annexe AEP**

Pour 10

Contre

0

Abstention 0

<b>BUDGET COMMUNAL 2014</b>			
Article	<b>FONCTIONNEMENT</b>	Pour Mémoire	PREVU
	<b>Dépenses</b>	<b>C.A. 2013</b>	<b>2014</b>
<b>11</b>	<b>Charges à Caractère Général</b>	<b>61 903,24 €</b>	<b>58 484,00 €</b>
60612	Electricité	9 755,56 €	10 000,00 €
60623	Alimentation (Transport repas)	8 869,40 €	8 800,00 €
60631	Fournitures entretien	1 194,90 €	1 000,00 €
60632	Fourniture petit équipement	650,32 €	750,00 €
6064	Fournitures Administratives	2 131,12 €	2 000,00 €
6067	Fournitures scolaires	1 678,98 €	2 100,00 €
6111	Cantine	5 295,37 €	5 500,00 €
6132	Locations ABPS	931,30 €	0,00 €
6135	Locations mobilières	8 469,04 €	4 100,00 €
61522	Entretien de batiments	4 584,15 €	6 268,00 €
61523	Entretien de voies et réseaux	8 250,30 €	8 000,00 €
61558	MIB Informatique	40,00 €	0,00 €
6156	Maintenance	1 316,89 €	1 400,00 €
616	Primes d'assurances	995,95 €	1 040,00 €
6182	Documentation	63,29 €	70,00 €
6184	Versement à des organismes formation	0,00 €	0,00 €
6225	Indemnité régisseur	317,68 €	350,00 €
6226	Honoraires	0,00 €	
6228	IND. Ssurveillant pompage	538,60 €	
6231	Annonces insertions	325,92 €	350,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	724,74 €	700,00 €
6241	Transport photocop.	403,05 €	0,00 €
6247	Transports collectifs	840,00 €	1 000,00 €
6251	Déplacement (frais kms Martino)	7,68 €	0,00 €
6261	Frais d'affranchissement	788,25 €	900,00 €
6262	Frais de télécommunication	2 101,87 €	2 300,00 €
627	Services bancaires	12,47 €	20,00 €
6281	Cotisations AMLOZERE	36,00 €	36,00 €
6283	Redevances OM	381,00 €	400,00 €
62878	Location tracto-pelle	315,00 €	400,00 €
63512	Taxes foncières	884,50 €	1 000,00 €
<b>12</b>	<b>CHARGES de PERSONNEL</b>	<b>66 383,33 €</b>	<b>71 024,00 €</b>
6336	Cotisations CNG CG	785,08 €	800,00 €
6338	URSSAF	0,00 €	
6216	Mise à dispo.personnel technique	4 248,50 €	2 500,00 €
6411	Rémunération personnel titulaire	27 201,47 €	29 000,00 €
6413	Rémunération personnel non titulaire	16 655,90 €	18 000,00 €
6451	Cotisations URSSAF	13 233,00 €	16 000,00 €
6453	Cotisations caisses de retraite	1 604,00 €	1 800,00 €
6454	Cotisation ASSEDIC	1 479,00 €	1 600,00 €
6455	Cotisation assurance pers.titulaire	217,74 €	230,00 €
6456	Versement FNC SUP. FAM.	379,00 €	302,00 €
6458	Cotisation assurance inv/décès	125,28 €	360,00 €
6475	Cotisation Médecine du travail	454,36 €	432,00 €

\* 6135 changement contrat photocopieuse engagé en 2007



<b>14</b>	<b>ATTENUATION DE PRODUITS</b>				
<b>739116</b>	Reversement sur F.N.G.I.R.	<b>20 670,00 €</b>	<b>20 670,00 €</b>		
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION CO</b>	<b>27 153,88 €</b>	<b>39 575,00 €</b>		
6531	Indemnités élus	12 847,66 €	13 000,00 €		
6533	Cotisation retraite élus	493,00 €	500,00 €		
654	Admission en non valeur	901,24 €	1 000,00 €		
6553	Service incendie	8 137,32 €	8 200,00 €		
6554	Agent com (partie technique)	1 092,50 €	800,00 €		
6554	Contributions organismes de regroupem	1 066,16 €	<b>3 000,00 €</b>	<b>cnas 1200 €+ natura 500€</b>	
65748	Subventions organismes privés	2 616,00 €	<b>5 000,00 €</b>	<b>assoc.Rythmes 2500 €</b>	
657364	Subvention Budget AEP		<b>8 000,00 €</b>	<b>Crèche :415 €</b>	
6558	ATESAT		75,00 €	<b>Fondation Patrimoine 50 €</b>	
				<b>ECommunale : 400 €</b>	
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>3 139,78 €</b>	<b>6 700,00 €</b>	<b>OCCE : 300 €</b>	
66111	Charges d'intérêts	3 139,78 €	4 200,00 €	<b>Foyer Socio Educ. 0 €</b>	
6615	Intérêts comptes courants			<b>Arche Musicale : 275 €</b>	
668	Frais ligne trésorerie	0,00 €	2 500,00 €	<b>ADIL : 40 €</b>	
				<b>AOP Chataignes : 0 €</b>	
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>CAUE : 0 €</b>	
6711	Intérêts moratoires			<b>S.Pompiers : 306 €</b>	
673	Autres Subventions			<b>Réserve :714 €</b>	
<b>681/042</b>	<b>OPERATION D ORDRE</b>	<b>12 112,32 €</b>	<b>50 000,00 €</b>		
	<b>Subv.AEP</b>		<b>22 000,00 €</b>		
	<b>(fonds concours CC</b>	<b>12 112,32 €</b>	<b>28 000,00 €</b>		
	<b>enfouissement réseaux</b>				
<b>23</b>	<b>Virement section d'investissement</b>		<b>12 932,67 €</b>		
	<b>(recettes-dépenses)</b>				
	<b>Total Dépenses</b>	<b>191 362,55 €</b>	<b>259 385,67 €</b>		
	<b>Recettes</b>				
<b>6419</b>	<b>Rbt sur rémunération personnel</b>	<b>230,92 €</b>	<b>0,00 €</b>		
<b>70</b>	<b>Produit des Services</b>	<b>4 497,56 €</b>	<b>4 625,00 €</b>		
70323	Redevance domaine public	722,35 €	725,00 €		95448
7067	Redevance Service Péri-scolaire	3 775,21 €	3 900,00 €		
<b>73</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>97 242,46 €</b>	<b>96 716,00 €</b>		
<b>73111</b>	<b>Impots ménages</b>	<b>90 293,00 €</b>	<b>90 763,00 €</b>		
<b>73111</b>	<b>Taxe additionnelle FNB</b>		<b>798,00 €</b>		
<b>73112</b>	<b>CVAE</b>	<b>955,00 €</b>	<b>1 052,00 €</b>		
<b>73114</b>	<b>IFER</b>	<b>2 077,00 €</b>	<b>2 103,00 €</b>		
<b>7381</b>	<b>Taxe Addi. Droits Mutation</b>	<b>3 917,46 €</b>	<b>2 000,00 €</b>		
<b>74</b>	<b>Dotations et Participations</b>	<b>129 303,42 €</b>	<b>128 126,00 €</b>		
7411	Dotation forfaitaire	89 666,00 €	87 513,00 €	0	
74121	Dot Solidarité Rurale	19 274,00 €	19 597,00 €		
74127	Dotation Nationale de Péréquation	4 774,00 €	5 263,00 €		
742	Dotation Elus locaux	2 797,00 €	2 799,00 €		
74748	Participation école externe	5 914,08 €	5 900,00 €		
74718	Autres (cantonales+contentionx CNI		700,00 €		
7483	Attribution Péréquation				
748314	Compensation pertes TP/CFE	41,00 €	33,00 €		
74833	Dotation réforme TP/CFE	4,00 €	0,00 €		
74832	Attribution FDTP	1 028,34 €	1 028,00 €		
74834	Compensation Taxes Foncière	4 274,00 €	3 949,00 €		
74835	Compensation TH	1 531,00 €	1 344,00 €		
<b>75</b>	<b>Produits de Gestion Courante</b>	<b>14 365,44 €</b>	<b>14 495,00 €</b>		
752	Revenus des immeubles	14 365,44 €	14 495,00 €		
758	Produits gestion courante				
<b>76</b>	<b>Produits Financiers</b>	<b>6,50 €</b>	<b>0,00 €</b>		
768	Produits Financiers	6,50 €	0,00 €		
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>170,20 €</b>	<b>0,00 €</b>		
7718	Autre produits exceptionnels	170,20 €	0,00 €		
	<b>Total</b>				
<b>2</b>	<b>EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE 2013</b>		<b>15 423,67 €</b>		
	<b>Total Recettes</b>	<b>245 816,50 €</b>	<b>259 385,67 €</b>		

				Reste à
	<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>Réaliser</b>
	<b>Dépenses</b>			
1	Déficit reporté		51 908,35 €	
1641	Remboursement d'emprunts	9 562,80 €	7 700,00 €	
165	Dépôts et caution. Reçus			
20418	sub équip autres org publics	12 112,32 €	6 000,00 €	
204151	Sub équip CC Rampe Boissonnade		15 718,46 €	
204151-	Sub équip CC Piboullo		10 000,00 €	
204151	Sub AEP		22 000,00 €	
23	Génie Civil FEZ ROLLAND		8 450,00 €	
238	Prog. Glob. 2014		13 000,00 €	
238	<b>Prog. Glob. 2013 VOIRIE LE SALT</b>	<b>41 224,36 €</b>		
2112	Frais géo. rampe la boissonnade+terrain	781,54 €		
2112	<b>Acquisition temple St Roman,</b>		<b>1 000,00 €</b>	
2151	Voirie		3 200,00 €	
2315	<b>Aménagement Mairie</b>	<b>6 879,74 €</b>	193 120,26 €	
2315	Aménagement Village St Roman	10 600,00 €		
2151	<b>Intempéries Novembre 2011</b>	<b>4 053,12 €</b>	<b>21 000,00 €</b>	
2183	<b>Matériel Ecole</b>	<b>2 701,84 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	
2183	<b>Materiel Informatique Secrétariat</b>	<b>1 974,60 €</b>	2 500,00 €	
2315	<b>Eclairage Public Fez Rolland+mises norm</b>		1 629,71 €	
2315	Eclairage Public St Roman	6 970,29 €		
2315	Isolation Ecole		15 000,00 €	
2315	<b>Opération Non Affectée</b>	<b>24 951,35 €</b>	6 102,19 €	filet terrain jeux 1500 €
				Réfect.Stèle Mairie 1500 €
2151-041	<b>PROG.GLOBALISE 2014</b>		<b>19 400,00 €</b>	ONA 3102,19 €
2151-041	<b>PROG.GLOBALISE 2013 le Salt</b>	52 616,93 €		
	<b>Total Dépenses</b>	<b>174 428,89 €</b>	<b>399 228,97 €</b>	
	<b>Recettes</b>			<b>Reste à réaliser</b>
10222	Dotation Fonds div. FCTVA	8 141,00 €	16 000,00 €	
10223	Taxe Locale d'Equipement	3 259,20 €	707,00 €	
002	Excédent reporté inv. N-1			
21	Virement section fonctionnement		12 932,67 €	
1068	<b>Affectation N-1</b>		103 169,60 €	
	subvention PEVC 2012 Conseil General	5 350,66 €		
	subvention PED 2012 Conseil General	5 934,00 €		
	subvention PED 2013 Conseil General		5 920,00 €	
13251	Sub. SDEE	2 260,80 €		
1321	Sub. Senateur ADSL APPIAS	6 606,77 €		
1321	Subvention DETR Aménagement Maire		66 612,24 €	
1321	Subvention Depute enfouissement reseau		8 290,00 €	
1321	Subvention ETAT Intempéries 2011		7 942,00 €	
1322	Subvention Région Intempéries 2011		2 723,00 €	
1322	Subvention Région Aménagement Mairie		26 530,00 €	
1323	Sub.Dép. Intempéries 2011		2 269,00 €	
1323	Sub.Dép. Aménagement Mairie		6 737,00 €	
	PED 2014 C.G.		5 920,00 €	
	PEVC 2014		5 300,00 €	
13251	<b>SUB. SDEE EP fez rolland</b>		<b>500,00 €</b>	
	DETR Ecole		4 500,00 €	
1641	Emprunt aménagement mairie		40 000,00 €	
1641	Emprunt mairie TVA Court Terme 2ans		13 776,46 €	
238/041	<b>avance immo PROG. GLOBALISE 2013</b>	41 224,36 €		
238/041	<b>avance immo PROG. GLOBALISE 2014</b>		13 000,00 €	
1323/04	<b>Part.SDEE Prog. Globalisé 2014</b>		6 400,00 €	
1323/041	<b>Part.SDEE Prog. Globalisé 2013</b>	11 392,57 €		
28048	<b>/040 Dotation Amortissement</b>	12 112,32 €	50 000,00 €	(sub. AEP 22000)
	<b>Total Recettes</b>	<b>122 694,78 €</b>	<b>399 228,97 €</b>	
	<b>Restes a réaliser</b>			
	<b>RESULTAT EXERCICE</b>			

# Délibération 11D : vote du budget

Pour 10 Contre 0

Abstention 0

## 10- BUDGET AEP :

BUDGET A.E.P.		2014		
Article	FONCTIONNEMENT	Pour Mémoire	Montant Euro	
	Dépenses	Réalisé 2013	Prévu 2014	Restes à réal.
2	Déficit fonct; reporté			
023	Virement Section Investissement		947,45 €	
6061	Fournitures non stockable	5 955,96 €	6 500,00 €	
6063	Fournitures d'entretien	794,62 €	1 000,00 €	
6132	Droit de passage ONF	0,00 €	612,00 €	
6152	Entretien réparation	0,00 €		
61521	Entretien Réseau communal	10 439,50 €	10 000,00 €	
61522	Entretien Fosses septiques	5 071,20 €	3 000,00 €	
6156	SATESE	254,61 €	255,00 €	
6161	Primes d'assurances	564,37 €	588,00 €	
617	Etude et Recherches	2 748,61 €	3 000,00 €	
6226	Honoraires			
6227	Frais bancaires			
6261	Affranchissements	337,27 €	0,00 €	
6262	Télécom	287,60 €	300,00 €	
6371	Prélèvement milieu naturel	1 699,00 €	1 300,00 €	
6218	Personnel extérieur	8 871,75 €	5 000,00 €	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	749,74 €	1 000,00 €	
6554	Contributions Agents	0,00 €	1 500,00 €	
6611	Intérêts des emprunts	5 134,70 €	5 180,00 €	
6615	Intérêts ligne trésorerie			
6712	Amende	534,00 €	0,00 €	
701249	Reversement Agence Pollution	3 048,00 €	3 160,00 €	
706129	Reversement Agence Modernisation	586,00 €	680,00 €	
658	gestion courante			
68111	042 Dotation Amortissement	28 496,36 €	34 390,53 €	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>75 573,29 €</b>	<b>78 412,98 €</b>	
	<b>Recettes</b>			
70111	Vente de l'eau	23 172,19 €	23 000,00 €	
70611	Redevance Assainissement	4 599,54 €	4 500,00 €	
7068	Redev.Ass.non collectif (fosses sept.)	2 273,96 €	2 500,00 €	
7064	Location Compteurs	20 428,06 €	20 400,00 €	
706121	Redevance modernisation ass.	684,30 €	680,00 €	
701241	Redevance pollution	3 725,96 €	3 700,00 €	
704	Travaux de branchements	0,00 €	0,00 €	
748	Subvention S.D.E.E.	774,24 €	500,00 €	
747	Subvention du B.P.Commune	240,00 €	8 000,00 €	
758	Produits divers gestion courante	0,25 €	0,00 €	
7718	Produits exceptionnels	500,18 €	0,00 €	
777	042 Sub.transférés aux résultats	10 802,91 €	13 117,61 €	
2	Excédent reporté	0,00 €	2 015,37 €	
	<b>Total Recettes</b>	<b>67 201,59 €</b>	<b>78 412,98 €</b>	
	<b>Solde de Fonctionnement</b>			
	<b>INVESTISSEMENT</b>			
	<b>Dépenses</b>			
1	Déficit Reporté	0,00 €		
1641	Remboursement d'emprunts	7 121,86 €	7 419,34 €	
2111	Terrains Périmètre Captage			
2315	Périmètre des Captages	1 181,50 €	8 633,00 €	
	Travaux forage dirigé AEP-LE PLO	31 442,84 €	0,00 €	
	AEP Arbousse/La Rouvière	2 509,25 €	170 000,00 €	
139111	Reprise Subvention	10 802,91 €	1 724,82 €	
139118	Reprise Subvention		366,99 €	
13913-040			11 025,80 €	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>53 058,36 €</b>	<b>199 169,95 €</b>	

<b>RECETTES</b>			
1	Exédent reporté		12 888,97 €
21	Virement section de fonctionnement		947,45 €
	Sub. BP		22 000,00 €
1313	Subvention Département AEP Val Bécède		
1068	Affectation N-1		
131	Sub. C.G. Périmètre captages		6 043,00 €
	Sub. Agence Bassin Périmètre Captage		6 600,00 €
	Sub. ETAT Le Plô	9 369,00 €	
131	Sub. C.G. LE PLO	11 004,99 €	3 400,00 €
131	Subvention Arbousses-La Rouvière C.G.		57 400,00 €
131	Subvention Arbousses-La Rouvière RMC		25 500,00 €
131	Subvention C.G. Rac.Appias	22 335,18 €	
131	Subvention Agence Rac.appias	25 841,82 €	
1641	Emprunt Arbousses- La Rouvière	0,00 €	30 000,00 €
28121	040 Amortissements Terrain	8 617,00 €	8 659,50 €
28125	040 Amortissements Terrains Bâtis	132,00 €	132,00 €
28128	040 Amort. Mat. Expl.	36,36 €	11,00 €
281531	040 Amort. réseaux AEP	13 170,00 €	19 046,02 €
281532	040 Amort. Réseaux Ass.	6 001,00 €	6 001,46 €
281561	040 Amort. Mat. Expl.	540,00 €	540,55 €
	<b>Total Recettes</b>	<b>97 047,35 €</b>	<b>199 169,95 €</b>

**DELIBERATION BUDGET DE L'EAU :**

**Pour 10**

**Contre 0**

**Abstention 0**

**11- BUDGET VILLAGE VACANCES**

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Article	<b>DEPENSES</b>		
		Réalisé 2013	Prévu 2014
023	Virement Section Investissement		6 240,00 €
60611	Fournitures non stockables		
61522	Entretien de batiments	1 961,80 €	10 766,36 €
61523	Entretien voies et réseaux	1 251,00 €	1 500,00 €
616	Primes d'assurances	1 460,72 €	1 522,00 €
6188	Autres faits divers	158,75 €	0,00 €
6216	Personnel	4 513,50 €	7 000,00 €
62878	Location tracto	240,00 €	240,00 €
63512	Taxes foncières	3 880,50 €	4 000,00 €
6554	Agent technique com.com	903,75 €	2 500,00 €
6378	Autres impots locaux	155,00 €	200,00 €
66111	Intérêts des emprunts	1 877,20 €	1 620,00 €
6816	Provision pour dépréciation actif		15 000,00 €
	<b>Total Dépenses</b>	<b>16 402,22 €</b>	<b>50 588,36 €</b>
	<b>Recettes</b>		
752	Revenus des immeubles	34 480,33 €	35 514,00 €
758	Produits divers de gestion	0,93 €	0,00 €
OO2	Excédent antérieur reporté	5 030,89 €	15 074,36 €
	<b>Total Recettes</b>	<b>39 512,15 €</b>	<b>50 588,36 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>				
<b>DEPENSES</b>				
1	Solde d'exercice précédent		8 035,57 €	
1641	Remboursement d'emprunts	8 035,57 €	6 240,00 €	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>8 035,57 €</b>	<b>14 275,57 €</b>	
<b>RECETTES</b>				
21	Virement section de fonctionnement		6 240,00 €	
1068	Affectation N-1	14 282,10 €	8 035,57 €	
	<b>Total Recettes</b>	<b>14 282,10 €</b>	<b>14 275,57 €</b>	
	<b>Résultat D'Investissement</b>			
	<b>Résultat de l'exercice</b>			

**Délibération 11A portant sur provision**

**Pour 10                      Contre 0                      Abstention 0**

**12- BUDGET ATELIER RELAIS**

<b> FONCTIONNEMENT</b>		<b>Réalisé 2013</b>	<b>Prévu 2014</b>	
<b> DEPENSES</b>				
616	Assurances	298,78 €	312,00 €	
6611	Interêts des emprunts	1 007,42 €	704,00 €	
668	Autres charges financières			
6323	Impôts,taxes			
23	Virement section d'investissement		7 145,95 €	
2	Déficit antérieur reporté			
	<b>Total Dépenses</b>	<b>1 306,20 €</b>	<b>8 161,95 €</b>	
<b> RECETTES</b>				
752	Loyers	7 605,18 €	7 084,00 €	
7473	Subvention Départementale			
77	Produits exceptionnels	0,58 €		
2	Résultat reporté	1 049,41 €	1 077,95 €	
	<b>Total Recettes</b>	<b>8 655,17 €</b>	<b>8 161,95 €</b>	
	<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT</b>			
<b> INVESTISSEMENT</b>				
<b> DEPENSES</b>				
1	Déficit reporté	4 983,93 €	6 271,02 €	
1641	Remboursement emprunts	5 271,02 €	5 575,00 €	
2313	Travaux		1 570,95 €	dont 1000 RAR
	<b>Total Dépenses</b>	<b>10 254,95 €</b>	<b>13 416,97 €</b>	
<b> RECETTES</b>				
21	Virement section invest.		7 145,95 €	
1068	Affectation	4 983,93 €	6 271,02 €	
	<b>Total Recettes</b>	<b>4 983,93 €</b>	<b>13 416,97 €</b>	
	<b>Resultat investissement</b>			
	<b>Resultat de l'exercice</b>			

**DELIBERATION BUDGET ATELIER RELAIS :**

**Pour 10                      Contre 0                      Abstention 0**

## 10/ QUESTIONS DIVERSES

Journée du 8 mai

Une cérémonie de commémoration de l'anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe aura lieu jeudi 08 mai 2014 à 11 h 30, devant la Mairie de Moissac Vallée Française.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif ainsi que du (désormais traditionnel) repas champêtre de la Commune, sur le Parking de la Mairie.

La séance est levée à 00 h 40.



*Les plaques commémoratives, sur le mur de façade de la Mairie de Moissac VF, bénéficieront prochainement d'un rafraîchissement pour rendre leur lecture plus facile.*





**Notre Dame de Val Francesque, le temple de la Boissonnade, site classé, se fait actuellement construire une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.**

Ce chantier exceptionnel, car bâti en pierres sèches, est porté par la Communauté de Commune de la Cévenne des Hauts Gardons (Maître d'ouvrage) et la commune de Moissac Vallée Française avec le précieux soutien du STAP Lozère (Architectes des Bâtiments de France) et du Pôle Architecture du PNC.

Le financement de cette opération, inhabituelle de par sa réalisation, a reçu le soutien de l'Europe (Feader) de la Région et du Département.

Saluons pour le travail titanesque et remarquable, aux travers de cette équipe de Bâisseurs en Pierres Sèches, l'entreprise Chapelle de Cocurès qui réalise ce chantier.

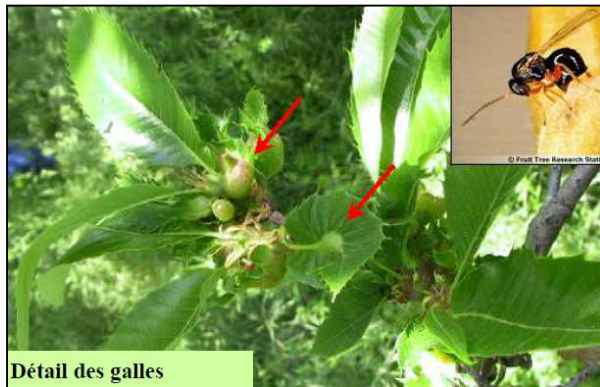




# L'arrivée du Cynips

## Présentation du Cynips :

Le Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) est aujourd'hui le ravageur le plus préoccupant sur le châtaignier. Le Cynips est un **micro-hyménoptère** (une petite guêpe de 2-3 mm) qui pond en été dans les bourgeons du châtaignier, ce qui va ensuite provoquer au printemps suivant l'apparition de galles.



Détail des galles

Ce ravageur est **originaire de Chine**, il s'est d'abord installé en Italie (Piémont, depuis 2002) et a ensuite été détecté en Slovénie puis en Suisse en 2005.

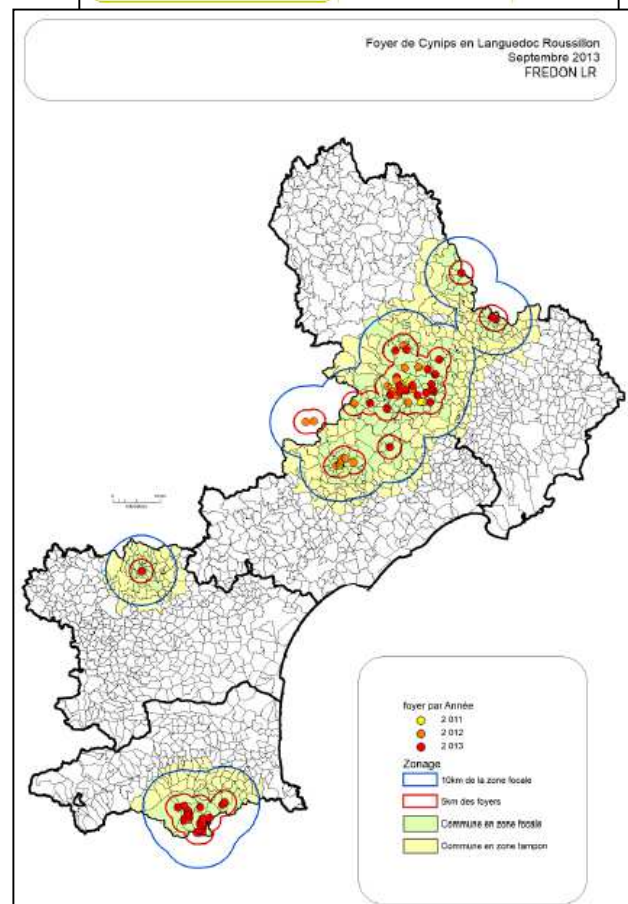
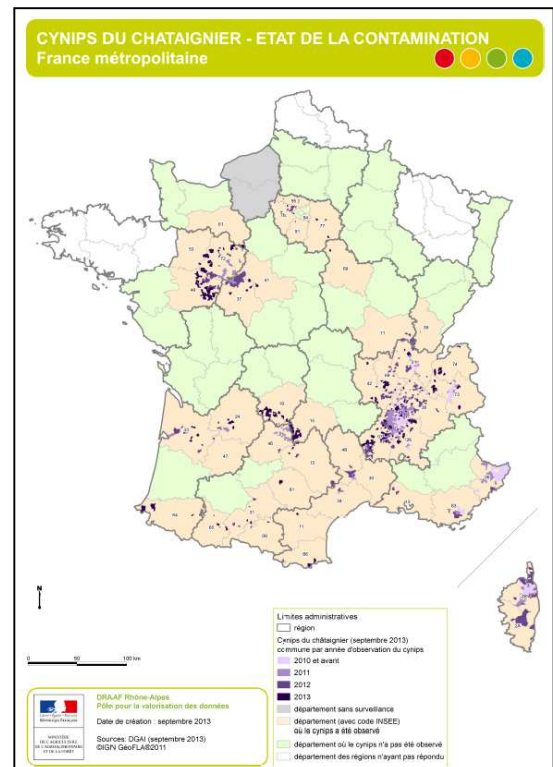
En **France**, après la découverte de micro-foyers en PACA (2005) et en Midi-Pyrénées (2007), il n'a plus été possible d'endiguer la prolifération de cet insecte. Il est actuellement présent dans toutes les régions françaises qui disposent de châtaigneraies, avec une infestation plus ou moins importante (cf. carte).

**Dans le Gard**, le Cynips est apparu en 2011 et il est maintenant présent sur la quasi-totalité du territoire gardois (où le châtaignier est présent). Pour l'Hérault et la Lozère, la prolifération du Cynips débute et risque de s'étendre rapidement dans les années à venir. En 2013, les premiers foyers ont été trouvés dans les Pyrénées Orientales et l'Aude.

## Les Mesures Réglementaires :

L'arrêté national du 22 octobre 2010 modifié, définit les mesures suivantes sur le plan national :

- ✓ L'introduction et la propagation du Cynips sont interdites.
- ✓ La déclaration des symptômes du ravageur est obligatoire au SRAL, ou à l'OIER SUAMME, ou à la FREDON LR.
- ✓ L'importation de matériel végétal de châtaigniers sains (plants, greffons, ...) doit être accompagnée d'un passeport phytosanitaire.
- ✓ La plantation ou le greffage de matériel extérieur à sa parcelle est soumis à déclaration auprès de la SRAL.







### Les symptômes et les conséquences :

Le Cynips (taille de l'adulte : 2 mm) pond en juin-juillet dans les bourgeons. Les larves passent l'hiver dans les bourgeons, **sans symptôme apparent**.

Au printemps, lors du débourrement, des galles apparaissent, causant une **diminution de croissance des rameaux et une baisse importante de la production de fruits**. Les effets sur la croissance, la floraison et la ramification **sont problématiques pour la sylviculture (croissance anormale) et la castanéiculture (perte de rendement jusqu'à 70-100%)**.



Détail de galles jeunes (printemps, été) et de galles sèches (automne, hiver)



Arbre sensible infesté de galles sèches

Les caractéristiques des galles varient suivant les variétés :

- ✓ leur diamètre varie de 5 à 20 mm,
- ✓ leur couleur va du rouge au vert,
- ✓ leur nombre est également extrêmement variable
- ✓ pour plus de renseignements sur les sensibilités variétales de vos châtaigniers (nombre de galles, impact sur les rendements) contacter l'OIER SUAMME

A noter que les galles peuvent rester fixées sur les arbres pendant plusieurs mois : les feuilles et galles sèches sont alors particulièrement visibles en hiver, surtout sur des arbres atteints depuis plusieurs années.

### La lutte biologique :

**Face à l'avancée du Cynips**, la riposte s'organise. Dans le cadre du Comité de Pilotage National Cynips, l'Unité Expérimentale de Lutte Biologique de l'INRA de Sophia Antipolis coordonne la mise en œuvre de la lutte biologique en France depuis 2010.

**Cette lutte biologique** est basée sur des lâchers de l'auxiliaire *Torymus sinensis*. Ce parasitoïde, originaire de Chine, est une micro-guêpe dont la femelle pond spécifiquement ses œufs dans les galles du Cynips du châtaignier. Ces œufs donnent des larves qui se nourrissent des larves du Cynips, empêchant ainsi la sortie d'une nouvelle génération du ravageur.

Les **larves du *Torymus* passent ensuite l'hiver dans les galles sèches** (contrairement au Cynips) avant de donner de nouveaux adultes au printemps suivant. Il s'agit d'une lutte biologique par acclimatation, qui a l'avantage de ne pas nécessiter de nouveaux lâchers de l'auxiliaire chaque année. La lutte biologique permet d'obtenir à moyen terme (5 à 10 ans) un équilibre entre le ravageur et son parasitoïde.

En Languedoc **Roussillon**, la mise en œuvre de la lutte biologique est réalisée par les équipes de l'OIER SUAMME et de la FREDON LR sous la direction de l'INRA de Sophia Antipolis (déjà une quinzaine de lâchers).



Lâcher du *Torymus sinensis*



*Torymus sinensis* sur les galles

Crédits photo : OIER SUAMME / FREDON LR

### CONTACTS EN LR :

**DRAAF / SRAL (Service Régional de l'Alimentation) de Languedoc-Roussillon**

Tél. 04 67 70 19 50 - <http://draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr> - Personne ressource : Christine COLAS

**Fédération Régionale de lutte contre les Organismes Nuisibles (FREDON) du Languedoc-Roussillon**

Tél. 04 67 75 64 48 - Personne ressource : Nicolas ANDRE



## Parce que **le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne à être directement élue par les citoyens**

- Vous êtes citoyen d'un des 28 pays de l'Union européenne (UE) et vous résidez en France ? Depuis 1979, vous pouvez voter pour vos eurodéputés français. De toutes tendances politiques, ils représentent la diversité de la France sur la scène européenne.

- **Le Parlement européen est une des plus grandes assemblées démocratiques.** Il compte 751 députés choisis tous les 5 ans par les électeurs en âge de voter parmi les 508 millions de citoyens de l'UE.

- Vos députés sont élus au prorata du score obtenu par chaque parti politique, sur la base d'un scrutin de listes (en France, les partis présentent une liste par euro-circonscription, voir carte ci-dessous). Les 751 sièges sont répartis entre États membres, en fonction de leur population (le maximum étant 96, le minimum 6).

- Avec le Conseil des ministres de l'UE, le Parlement européen adopte la majorité des textes législatifs (directives, règlements) et le budget européen. Depuis 2009, son pouvoir de codécision s'est étendu à plus de 40 nouveaux domaines, comme l'énergie, l'environnement, l'agriculture, les transports ou encore la santé publique et la justice. Le Parlement doit aussi désormais approuver les accords internationaux négociés par l'UE.

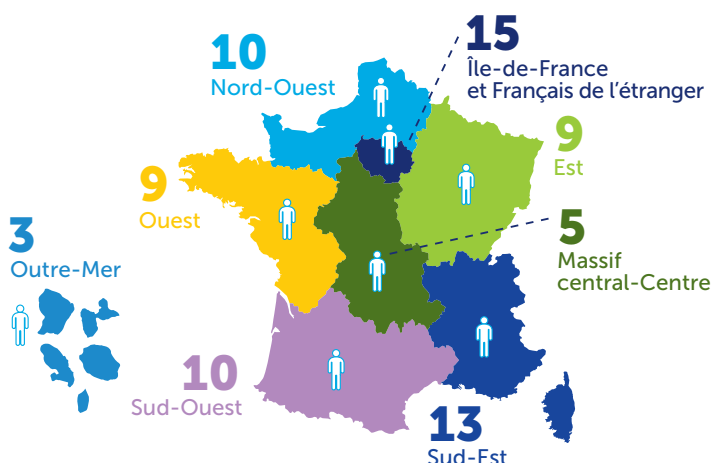
- **Le Parlement exerce un contrôle politique** sur la Commission européenne, dont le rôle est de proposer les textes législatifs.



### **Vous êtes citoyen européen**

Les citoyens de l'UE bénéficient, depuis 1992, d'une reconnaissance juridique propre, à côté de celle des États. Ainsi, toute personne ayant la nationalité d'un État membre est automatiquement reconnue citoyenne de l'Union. Les droits des citoyens (vote et éligibilité, protection juridique et consulaire...) sont garantis par les traités et par la Charte des droits fondamentaux.

### **Nombre d'élus par circonscription**



**74** C'est le nombre de députés français au Parlement européen, élus dans **8 circonscriptions** électtorales.



## Parce que **je choisis** **un projet politique pour l'Europe**

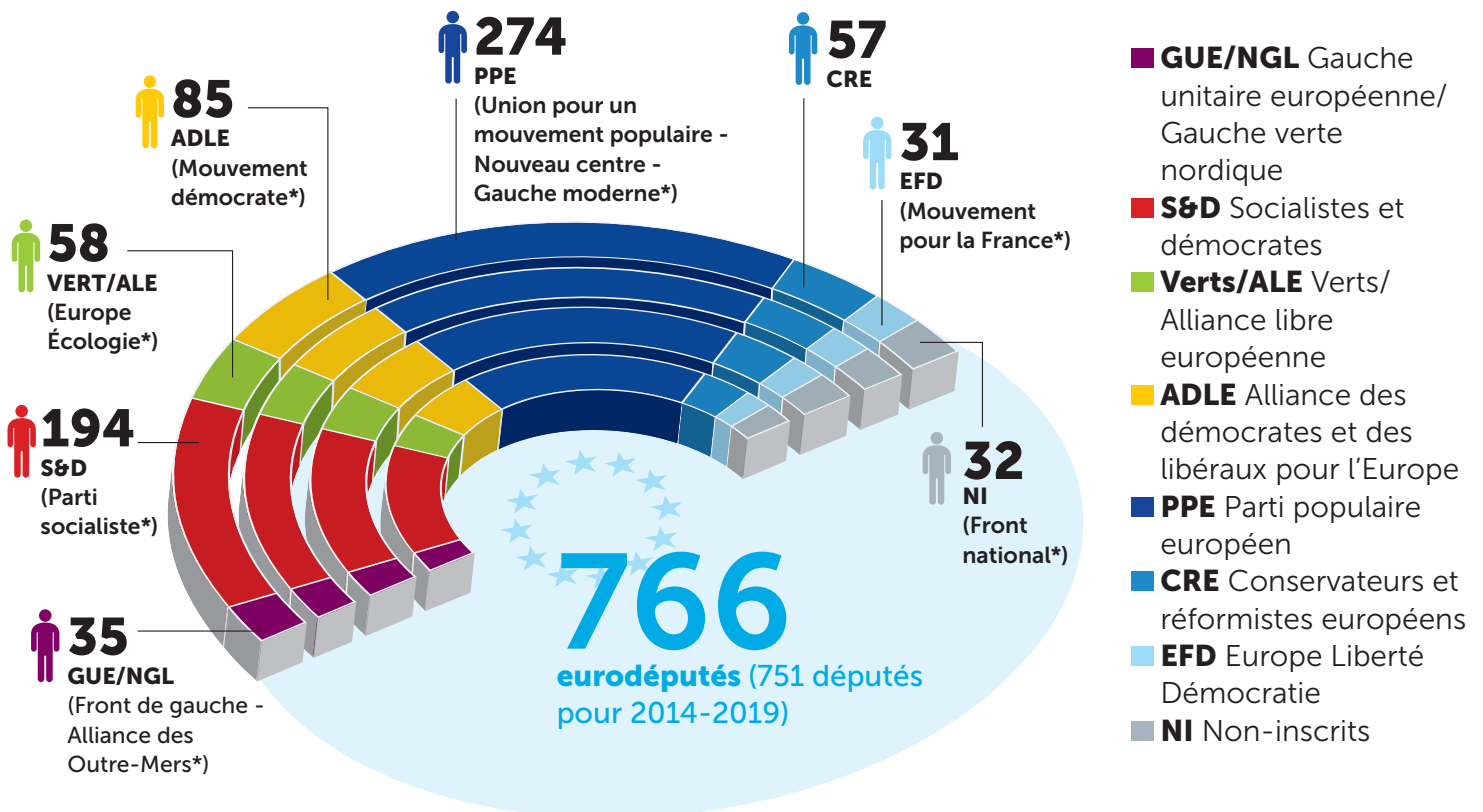
- Les députés européens se regroupent non par nationalité mais en fonction de leur sensibilité politique. Il y a actuellement 7 groupes politiques au Parlement européen.

- Choisir le candidat d'un parti plutôt qu'un autre a un impact sur les législations adoptées. « Quelle Europe voulons-nous ? » est la question centrale des élections européennes. En allant voter, je choisis un projet pour l'Europe en phase avec mes convictions et mes valeurs.



**20** C'est le nombre de **commissions permanentes** que compte le Parlement européen. Spécialisées chacune dans un domaine, elles sont le lieu des négociations et des accords politiques afin de faire évoluer la législation.

## Le Parlement européen sortant





## Du côté de chez nous...

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Du 1er mai au 31 mai	Le Pompidou	Exposition sur la reproduction des arbres de nos forêts	Centre d'informations,	Tél : 04 66 60 31 26
Du 1er mai au 1er juin	Florac	Exposition à la découverte du monde méconnu des lichens	Le Château du PNC	Tél : 04 66 49 53 00
Ve 16 mai	St Jean du Gard	Cinéma : « the grand budapest hotel »	21 h, Salle Stevenson	Tél 04.66.85.32.11
Ve 16 mai	St André de Valb.	Stage : Atelier Terre : "Corps à Corps"	19 h 00 à 22h, salle polyv	Tél 06 85 70 42 61
Sa 17 mai	Ste Croix VF	Concert de l'Ensemble vocal de Molezon Il était une voix ... ou deux ! Concert dialogue	17h30, au Temple	
Sa 17 mai	Ste Croix VF	Initiation découverte : Feuilles, fruits, fleurs - Couleurs	09h45, La placette	Tél : 04 66 44 70 41
Sa 17 mai	Florac	Danse : The Roots	20h30, Genette Verte	Tél : 04 66 45 23 60
Sa 17 mai	St Jean du Gard	Concert lyrique de Neil Seme	21h au Temple, 10€	Réserv. 04 66 85 32 11
Sa 17 mai	St André de Valb.	Concert Chœur St Christolin	16h au Temple	Tél : 04 66 25 84 04
Di 18 mai	L'Estréchure	Théâtre à Corconac	18h à 19h30	Tél. : 06 61 21 94 97
Lu 19 mai A Di 15 juin	St Jean du Gard	Exposition aquarelles « Nature et Jardin »	Office de Tourisme	Tél 04.66.85.32.11
Di 19 mai	Florac	Repas : Tête de Veau	12h00 Salle des oeuvres	Tél : 04 66 45 03 71
Me 21 mai	Le Pompidou	Introduction à l'aromathérapie	15h, Atelier Cevenat	Tél : 04 66 60 31 26
Me 21 mai	Florac	Cineco : Le grand Budapest Hôtel USA, 2014, 1h39	21h, Genette Verte	Tél : 04 66 45 94 41
Ve 23 mai	St Jean du Gard	Cinem'ados : "La marche"	21 h, Salle Stevenson	Tél 04.66.85.32.11
Ve 23 mai	Le Pompidou	Randonnée : flore du calcaire et du schiste	14h	Tél : 04 66 49 53 00
Sa 24 mai	St Jean du Gard	Journée découverte de la loutre Balade/discussion	14h-17h RdV Off. Tourisme	Inscr : 04 66 30 14 56
Sa 24 mai Di 25 mai	St Martin de Lansuscle	Stage sur la voix	Le Temple	Tél 04 66 48 28 79
Sa 24 mai	Saint André de V.	13e festival vocal « Ya d'la voix	14h à 22h, salle polyv.	Tél 04 66 54 46 23





## Du côté de chez nous...

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Sa 24 mai	Saint André de V.	Cours de peinture - Ateliers Couleurs	de 10h à 13h, écoles	Tél 06 85 70 42 61
Ma 27 mai	Florac	Randonnée : Flor'Rando sur le Cassini (16km, 3€)	à 8: 50 Parking de l'Oultrre	Tél 04 66 31 45 04
Me 28 mai	Florac	Florac accueille le Free Handi'se Trophy (pour faire bouger les lignes sur le handicap).	de 09h30 à 11h00	
Me 28 mai	Florac	Cinéco : Dallas Buyers Club USA, 2014, 1h57.	La Genette Verte, 21 h	Tél : 04 66 45 94 41
Je 29 mai	St Laurent de Trèves	Stage : Découvrir les plantes sauvages gourmandes	Salle Communale 09h30	Tél : 04 66 49 53 00
Je 29 mai	Saumane	Randonnée à thème : l'agropastoralisme (FIRA)	Rdv 8h, Parking du E.S.A.T. de la Pradelle	Inscr. 04 66 85 17 94
Je 29 mai A Di 1er juin	St Jean du Gard	Festival de la randonnée FIRA Programme complet : <a href="http://www.randocevennes.com/Toutes-les-randonnees-en-un.html">http://www.randocevennes.com/Toutes-les-randonnees-en-un.html</a>	Cf. le site ci-contre	Rens : 04 66 85 17 94
Ve 30 mai	St Jean du Gard	Cinéma «Dallas Buyers Club»	21 h, Salle Stevenson	
Ve 30 mai	Molezon	Le Quatuor vocal « Entrenotes » Chant a capella et piano	21 h, église de Molezon	Réserv. 06 60 92 20 02
Sa 31 mai	St Martin de L.	Bal du mois		Tél : 06 56 82 06 41
Sa 31 mai	Vébron	Conférence : valorisation culinaire des produits du terroir cévenol	à 16: 00 Temple	Tél : 04 66 45 01 14
Sa 31 mai	Le Pompidou	Stage : Découvrir les plantes sauvages gourmandes	Centre d'information 09h30	Tél : 04 66 60 31 26
Sa 31 mai	Florac	Concert de Musique sacrée	à 18 h 00 Temple	
Di 1er juin	Florac	Fête de la Pêche		
Di 1er juin	L'Estréchure	Quatuor à cordes à Corconac avec le Bogen Quartet	De 18h à 19h30	Tél : 06 61 21 94 97
Ve 13 juin	St Jean du Gard	Comédie musicale «Notre Dame »	Salle Stevenson	Tél 04 66 85 32 11
Ma 03 juin A Di 29 juin	Florac	Exposition photos : Regards d'oiseaux	Le Château du PNC	Tél : 04 66 49 53 00
Ma 03 juin	Florac	Théâtre : "Soeur, je ne sais pas quoi frère"	20h30, Genette Verte	Tél : 04 66 45 23 60



## Du côté de chez nous...

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Me 04 juin	Florac	Cinéco : « Ida » Pologne, 2013, 1h20	21h, Genette Verte	Tél : 04 66 45 94 41
Ve 06 juin	Ste Croix VF	Concert Iffbetween	au Mic Mac 21 h	Tél : 06 56 82 06 41
Ve 06 juin	St André de Valb.	Spectacle : l'invention de la musique	20h30, salle polyv.	Tél 04 66 60 32 11
Ve 06 juin	St Jean du Gard	Cinéma « Ida » Pologne, 2013, 1h20	18 h salle Stevenson	Tél 04.66.85.32.11
Ve 06 juin Sa 07 juin	St Etienne VF	Festival Céven'sonn' Vendredi 6 : soirée bal trad samedi 7 : soirée festive avec plusieurs groupes	Programme en cours	
Sa 07 juin	Ste Croix VF	Soirée Plante Infuse : les plantes détoxifiantes des cellules	au Mic Mac	Tél : 06 56 82 06 41
Sa 07 juin	Bassurels	Atelier : Comprendre et dessiner la nature	14h, village	Inscr. 0466603211
Di 08 juin	Florac	Pétanque : Championnat de Lozère	10h, ancienne gare	Tél : 06 71 34 84 29
Di 08 juin	Sainte Croix VF	Journée de rencontres et d'échanges des associations		Tél : 06 56 82 06 41
Me 11 juin	Le Pompidou	Stage confection d'huiles de massages	15h, Atelier Cévenat	Tél : 04 66 60 31 26
Ve 13 juin	St Jean du Gard	Comédie musicale « Notre Dame » (collégiens)		
Sa 14 juin	St Roman de T.	Ball Trap		Tél : 06 98 39 41 75
Sa 14 juin	Florac	Pétanque : Concours officiel Challenge "Pierre Delon"	14h30, Ancienne Gare	Tél : 06 71 34 84 29
Sa 14 juin	L'Estréchure	Banquet préhistorique à Corconac	19h à minuit	Tél. : 06 61 21 94 97
Sa 14 juin	Peyroles	Atelier Vannerie : savoir et faire son panier	9h à 18 h, temple	Tél : 04 66 60 32 11
Sa 14 Di 15 juin	Molezon	Stage « Ecrire en Cévennes » Thème « les anniversaires »		Tél 09 62 10 05 06 Tél : 06 85 89 45 09
Lu 16 juin À Di 29 juin	St Jean du Gard	Exposition Photo de Michel Bettendorffer	Office du Tourisme	Tél : 04 66 85 32 11
Ma 17 juin	St Roman de T.	Randonnées : Flor'Randos au Col de l'Exil (14 km, 3 €)	Fixer RdV	Tél : 04 66 31 45 04
Me 18 juin	Florac	Cinéco : « Le Géant égoïste » GB, 2014, 1h31	21h00 La Genette Verte	Tél 04 66 45 94 41
Ve 20 juin	Florac	Conférence : réintroduction des vautours	20h30 Château PNC	Tél 04 66 49 53 00



## Du côté de chez nous...

Quand ?	Où ?	Quoi ?	Comment ?	Qui ?
Ve 20 juin	St Jean du Gard	Concert de la chorale d'enfant «Graines de chœurs»	18h30, lieu à déf.	Tél : 04 66 85 32 11
Ve 20 juin	St Jean du Gard	Cinéma «Le géant égoïste » ,Grande Bretagne, 2014	18 h salle Stevenson	Tel 04.66.85.32.11
Sa 21 juin	St Jean du Gard	Randonnée : "Bâtisseurs de paysages"	9h45-Office de tourisme	Inscr. : 04 66 85 32 11
Sa 21 juin	L'Estréchure	Fête de la musique, scène ouverte à Corconac	de 14h à 17h, part. libre	Tél. : 06 61 21 94 97
Di 22 juin	Ste Croix VF	Fête de la Musique à Ste Croix toute la journée		Tél : 06 56 82 06 41
Me 25 juin	Ste Croix VF	Concert Marilyn Rambo	au Mic Mac	Tel : 06 56 82 06 41
Ve 27 juin	St Roman de Tousque	Fête de l'école		
Ve 27 juin Di 29juin	Molezon	Stage « Ecrire en Cévennes » Thème « la famille »		Tél 09 62 10 05 06 Tél : 06 85 89 45 09
Sa 28 juin	Florac	Pétanque : Concours officiel en triplette mixte	14h30, Ancienne Gare	Tél 06 71 34 84 29

**Si vous souhaitez faire paraître un événement culturel, sportif, associatif sur l'Agenda du prochain bulletin municipal, envoyez un message à [contact.moissac@orange.fr](mailto:contact.moissac@orange.fr)**

Consultez les agendas :

Vallée Borgne : <http://www.causses-aigoual-cevennes.org/tourisme/>

Cévennes : <http://agenda365.fr>

Saint Jean du Gard : <http://www.tourisme-saintjeandugard.fr/>

Festival Nature : <http://www.cevennes-parcnational.fr/Programme-du-Festival-nature-2014>

## Etat Civil

Décès :

Nos pensées pour :

- Régis JULLIAN, décédé le 26 mars 2014

L'Etat-Civil est publié trimestriellement  
dans le bulletin municipal

### Dates à retenir

- Elections européennes : 25 mai 2014, de 08 h 00 à 18 h 00
- Ball-trap de St-Roman, le 14 juin 2014
- Fête de l'école de St-Roman, le 27 juin 2014

### Elections Européennes

(source : <http://www.elections2014.eu/fr/in-the-member-states/France/electoral-law>)

#### Représentations

**Jusqu'à aujourd'hui** : La loi détermine 8 circonscriptions pour les élections européennes :

- 7 pour la France métropolitaine plusieurs régions ont été regroupées en circonscription. Depuis la loi du 26 mai 2011, les Français établis hors de France peuvent également participer à la l'élection des représentants au Parlement européen et sont rattachés à la circonscription Ile de France

- 1 circonscription regroupe tous les DROM (départements et régions d'outre-mer) et les COM (collectivités d'outre-mer).

**Nombre de parlementaires au PE** : la France dispose de 74 sièges.

**Circonscriptions** : 8, sauf changements ultérieurs

**Nombre de sièges** : 74

#### Modalités de vote / éligibilité

##### **Droit de vote :**

Tous les citoyens de l'UE âgés de 18 ans et plus qui sont domiciliés ou ont une résidence à long terme en France et qui disposent du droit de vote dans leur pays d'origine peuvent voter.

**Modalités de vote** : Les français vivant hors de France peuvent voter dans leur centre de vote à l'étranger ou en France ou voter par procuration.

### SOMMAIRE

Editorial.....	p.2
Compte-rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2014 .....	p.3
Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2014 .....	p.7
Compte-rendu du Conseil Municipal du 03 mars 2014 .....	p.10
Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars .....	p.19
Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 avril .....	p.22
Travaux : la rampe d'accès au temple de la Boissonnade : .....	p.31
Menace sur le châtaignier : l'arrivée du Cynips .....	p.32
Les élections européennes : 25 mai 2014 .....	p.34
L' Agenda des activités culturelles, sportives, de loisirs : mai, juin .....	p.36
Sommaire, dates à retenir, Elections européennes, Etat-Civil .....	p.40

**Responsable de la publication** : Pierre Fesquet

**Ont participé à ce bulletin** : Nathalie Causse, Chantal Cortot, Isabelle Devresse, Sylvie Jullian, Colette Chapelain, Sylvette Foubert, François Faure, Philippe Godé, Etienne Divoux, Jean-Pierre Pascal, Jean-Luc Védrines.